

Rapport
2006 sur les
investissements
étrangers en
France

“Yet France is a country of contradictions. Its economy may be sluggish, but its workers are among the world’s most productive. Its people are famously leery of globalisation and economic liberalism, yet France boasts some of the world’s most successful multinational companies. Its public sector may be bloated and its tax burden excessive, yet the quality of its public officials is widely admired. Its mass-education universities come deservedly low in the world rankings, yet Paris’s famous grandes écoles are among the best in the world. In short, France is a place in which, for almost every weakness, it is possible to find a matching strength.”

The Economist, October 28, 2006

« La France est un pays de contradictions. L’économie nationale est peut-être lente, mais, en termes de productivité, ses salariés sont parmi les plus performants du monde. Les Français sont connus pour leur réticence à l’égard de la mondialisation et du libéralisme économique, et pourtant les entreprises multinationales françaises figurent parmi les leaders mondiaux. L’administration française peut paraître congestionnée et la fiscalité trop lourde, et pourtant la qualité de ses fonctionnaires est très largement reconnue. Les universités publiques françaises n’occupent qu’un rang très modeste dans les classements internationaux, et pourtant les grandes écoles parisiennes se classent aux premiers rangs mondiaux. En résumé, la France est un pays dans lequel, pour chaque faiblesse, il est possible de trouver un point fort correspondant. »

The Economist, 28 octobre 2006

L'année 2006 a été marquée par une nouvelle progression des flux d'investissements internationaux, qui ont atteint 1 230 milliards de dollars, soit un chiffre presque équivalent au sommet atteint en 2000. La chute des années 2001-2002 est donc derrière nous.

Malgré la concurrence croissante des pays émergents et en transition, cette progression a largement profité aux pays développés et notamment à l'Europe de l'Ouest. Le montant record des fusions-acquisitions internationales, dont la plus grande partie concerne le rachat d'entreprises originaires des pays industrialisés, mais aussi le dynamisme des projets créateurs d'emplois expliquent cette évolution favorable.

La France a profité de ces bonnes tendances. Les flux entrants d'IDE et les créations d'emplois d'origine étrangère y ont en effet atteint de nouveaux records. D'après les données recueillies par l'AFII et présentées dans ce rapport, 40 000 emplois ont en effet été créés dans notre pays en 2006 par les entreprises étrangères. La France confirme une nouvelle fois son ouverture aux investissements internationaux et sa bonne attractivité par rapport à ses voisins européens – notamment dans les activités liées à l'innovation et dans les services à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, plus de 1,9 million de personnes, soit près de 16 % des effectifs du secteur marchand, sont employées par des sociétés étrangères, et 47 % du capital des entreprises du CAC 40 appartient à des non-résidents.

La France possède des atouts reconnus : une population bien formée et productive, des infrastructures de qualité au cœur du plus grand marché du monde, une économie à la pointe de l'innovation dans des secteurs clés comme l'aéronautique, les nanotechnologies ou la santé. En témoigne, entre autres, l'investissement annoncé en 2006 par GSK à Saint-Amand-les-Eaux, près de Valenciennes : 500 millions d'euros et 600 emplois créés d'ici à 2011 pour la fabrication de vaccins contre le cancer du col de l'utérus.

Le gouvernement est engagé dans une politique active visant à valoriser davantage ces atouts. De nombreuses réformes fiscales, juridiques et administratives ont été mises en œuvre au cours des années récentes afin d'améliorer l'environnement des affaires. Les 66 pôles de compétitivité, créés à l'initiative des entreprises et de leurs partenaires publics et privés en recherche et déve-



PHILIPPE FAVRE

Ambassadeur délégué aux investissements internationaux

Président de l'Agence française pour les investissements internationaux

loppement, ont enclenché de puissantes dynamiques locales de coopération pour le lancement de projets innovants. Ces mesures et programmes viennent renforcer l'attractivité de notre territoire pour les investisseurs et pour les talents étrangers.

Plus modestement, l'AFII cherche à contribuer à ces bons résultats en privilégiant la prospection, l'accueil et le suivi des entreprises étrangères, en élargissant son action vers de nouvelles régions émettrices de capitaux et en rendant plus opérationnelle sa coopération avec les partenaires territoriaux.

Une France qui innove.

Une France ouverte à l'international.

Une France qui gagne.

C'est ce pays tourné vers l'avenir que nous vous invitons à découvrir au fil de ces pages.

Bilan 2006 sur les investissements étrangers en France

- 10 Projets et emplois
- 12 Pays d'origine
- 14 Secteurs d'activité
- 18 Régions d'accueil
- 20 Entretien avec Christophe Weber, Président-directeur général de GSK France

Projets et emplois

L'année 2006 est marquée par une forte progression des créations d'emplois d'origine étrangère : près de 40 000, soit 32,7 % de plus que l'an dernier.

UNE FORTE PROGRESSION DU NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS

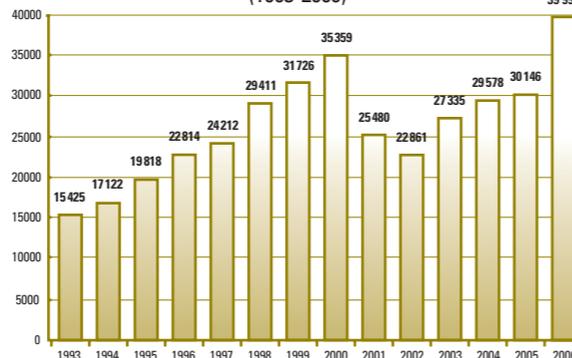
PROJETS ET EMPLOIS EN HAUSSE. Le nombre de projets et d'emplois étrangers créés en France avait enregistré en 2001 et 2002 une baisse assez marquée, concomitante à la chute des flux d'investissements internationaux alors observée au niveau mondial. Mais, depuis maintenant quatre ans, ils connaissent une constante progression. Cette tendance s'est poursuivie et même accélérée en 2006 :

– **Le nombre d'emplois créés ou maintenus** enregistre une très forte progression, pour atteindre 39 998⁽¹⁾ (+ 32,7 % par rapport à 2005). Ce chiffre représente le plus haut niveau atteint depuis la mise en place du bilan de l'AFII, en 1993.

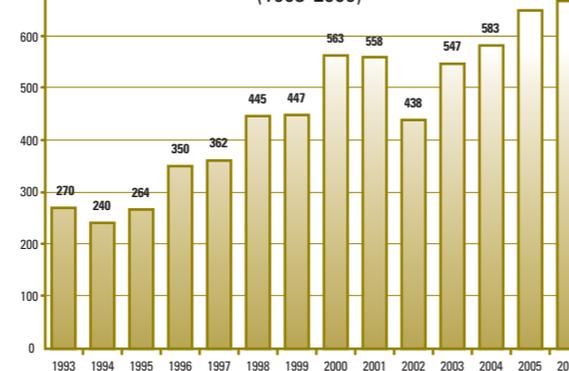
– **Quant au nombre de projets**, il progresse également, à un rythme plus modéré (+ 2,3 % par rapport à 2005), pour atteindre 665.

Cette évolution favorable reflète celle observée pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, où le nombre d'emplois créés par les entreprises multinationales aurait enregistré une forte progression en 2006 (cf. annexe « Contexte international »). Malgré la concurrence très vive des pays émergents et en transition pour l'accueil des gros projets manufacturiers

Évolution du nombre d'emplois créés ou maintenus en France (1993-2006)



Évolution du nombre de projets étrangers en France (1993-2006)



très intensifs en main-d'œuvre, les pays développés d'Europe de l'Ouest, et tout particulièrement la France, restent donc un lieu prioritaire d'implantation pour les entreprises multinationales, notamment dans les activités tertiaires et liées à l'innovation (cf. infra).

TAILLE MOYENNE DES PROJETS EN AUGMENTATION.

La taille moyenne des projets, après avoir connu une baisse régulière entre 2002 et 2005, s'inscrit en forte hausse en 2006, pour dépasser 60 emplois par projet – un chiffre qui reste toutefois inférieur aux niveaux observés avant 2000.

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs :

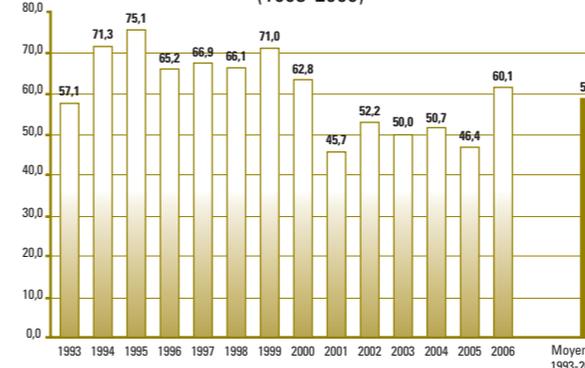
– Un léger tassement du nombre de projets de petite taille : 468 projets de moins de 50 emplois ont été observés en 2006, contre 502 en 2005.

– Un afflux de projets de taille moyenne : 191 projets d'une taille comprise entre 50 et 499 emplois ont été recensés en 2006, contre seulement 144 l'an dernier.

– La réalisation en 2006 d'un nombre de projets de grand taille supérieur à l'an dernier : 5 projets de 500 emplois et plus contre 4 en 2005. Cependant, la contribution des projets de cette catégorie, si elle augmente par rapport à 2005, ne fait que retrouver la moyenne observée sur longue période : 13,7 % des créations d'emplois contre 13,1 % entre 1993 et 2006.

(1) Pour une présentation de la méthodologie utilisée, voir annexes.

Taille moyenne des projets d'implantation en France (1993-2006)



Les investissements de pérennisation : un enjeu croissant

Il ne suffit pas d'attirer les entreprises dans notre pays, il faut aussi savoir les retenir, dans un contexte caractérisé par d'incessants mouvements de restructuration des réseaux de production. Les sites existants peuvent ainsi être affectés au cours de leur existence par trois types de décision : fermeture ou réduction d'activité ; extensions ; enfin, investissements de consolidation ou de pérennisation (modernisation, changement dans la nature des activités).

Ce dernier type de projet ne se traduit pas immédiatement par des créations d'emplois, mais manifeste la volonté de l'entreprise de poursuivre à moyen terme ses activités sur le site concerné. Il intervient très fréquemment à l'issue d'un processus de décision mettant en compétition plusieurs sites existants, en Europe, voire dans le monde entier. À cette occasion, les organismes publics et les agences de promotion peuvent jouer un rôle important pour faire pencher la balance en faveur du site menacé. Il s'agit donc d'un domaine d'action majeur pour l'AFII.

Ces opérations se sont traduites en 2006 par la pérennisation de 3 432 emplois pour 17 projets. Parmi les cas où l'AFII et ses partenaires régionaux ont été particulièrement sollicités, nous pouvons citer deux exemples caractéristiques :

• Le groupe américain Clientlogix Corporation, appartenant au conglomérat américain Onex Corporation, est spécialisé dans les centres d'appel. Dans le cadre de la réorganisation de ses activités en Europe, il a réinvesti pour conserver le site de Pont-Saint-Marie en Champagne-Ardenne, qui emploie un peu plus de 500 personnes.

• Comap Industries, filiale française du groupe néerlandais Aalberts Industries, fabrique des raccords pour circuits de chauffage, sanitaires, gaz et eau. Dans le cadre de sa stratégie mondiale, le groupe Aalberts Industries a mis en œuvre une politique de rationalisation du nombre de sites en créant des centres d'excellence industriels. Dans cette perspective, il s'est interrogé sur la pérennité du site de Saint-Denis-de-l'Hôtel dans le Loiret, en concurrence avec d'autres sites en Europe centrale. Le groupe Aalberts a finalement décidé de procéder à l'extension du site de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Cette décision conduit au maintien d'environ 260 personnes et à la création d'une dizaine d'emplois. Le projet génère par ailleurs un investissement de 23 millions d'euros, incluant une part importante de R & D.

Ces emplois pérennisés font l'objet d'une comptabilisation séparée des autres types de projet (création, extension et reprise). Pour des raisons de cohérence, ils ne sont pas repris dans les statistiques du bilan présentées dans le reste de ce document.

Pays d'origine

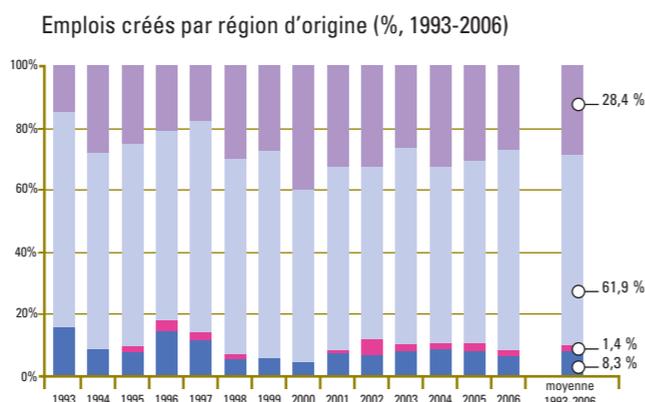
Avec 64,6 % des créations d'emplois d'origine étrangère, les entreprises européennes renforcent leur prééminence en 2006.

LES ENTREPRISES EUROPÉENNES, PREMIÈRES SOURCES D'INVESTISSEMENT EN FRANCE

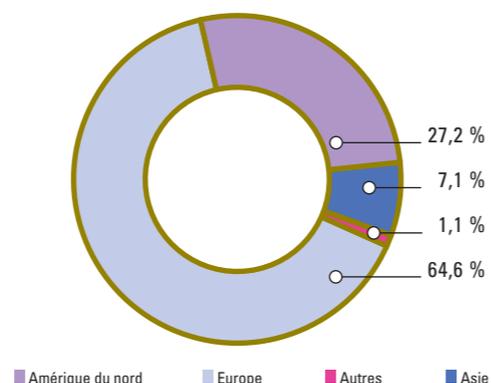
L'EUROPE, PRINCIPALE RÉGION D'ORIGINE. La majorité des investissements d'origine étrangère dans les pays européens est le fait des entreprises européennes elles-mêmes. Ceci témoigne à la fois du poids globalement important de ces sociétés dans l'économie mondiale et de la priorité accordée par celles-ci à leur région d'origine dans leur stratégie d'internationalisation.

Cette prééminence des investisseurs européens peut également être observée dans le cas français : entre 1993 et 2006, ceux-ci ont été à l'origine de 61,9 % des créations d'emplois d'origine étrangère, contre seulement 28,4 % pour les entreprises nord-américaines et 8,3 % pour les asiatiques.

Cette position dominante s'est même renforcée en 2006, année où la part des entreprises européennes dans les créations d'emplois a atteint 64,6 %, contre 27,2 % pour l'Amérique du Nord et 7,1 % pour l'Asie-Océanie.



Emplois créés par région d'origine en 2006



L'augmentation des flux en provenance du Vieux Continent, soit plus de 8 000 unités, explique à elle seule plus de 80 % de la croissance totale des créations d'emplois en France entre 2005 et 2006. Les entreprises nord-américaines, pour leur part, n'y contribuent que pour moins de 20 %.

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE. Quatre pays (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni et Suède) sont à eux seuls à l'origine de plus de 60 % des créations d'emplois d'origine étrangère en France en 2006.

Les entreprises originaires des États-Unis conservent en 2006 leur position de premier investisseur en France, avec 23,8 % des emplois créés, malgré une progression limitée par rapport à 2005. Elles ont réalisé cette année des opérations particulièrement importantes dans le secteur de la construction automobile (reprise de CF Gomma par SilverPoint), tout en maintenant leur effort dans les activités de services. Par contre, le volume de leurs créations d'emplois n'a toujours pas retrouvé les niveaux élevés observés jusqu'en 2001 dans le matériel électrique et électronique.

Les premiers pays d'origine des investissements 2005-2006 (nombre d'emplois créés)

Pays	2005	2006	Différence 2006-2005	% 2005	% 2006
États-Unis	8756	9511	755	29,0	23,8
Allemagne	6055	6570	515	20,1	16,4
Royaume-Uni	2598	4225	1627	8,6	10,6
Suède	2247	3543	1296	7,5	8,9
Suisse	715	2021	1306	2,4	5,1
Pays-Bas	1153	1862	709	3,8	4,7
Chine	582	1572	990	1,9	3,9
Espagne	1084	1495	411	3,6	3,7
Canada	466	1359	893	1,5	3,4
Belgique	1391	1263	-128	4,6	3,2
Finlande	222	1238	1016	0,7	3,1
Italie	1015	806	-209	3,4	2,0
Japon	1438	794	-644	4,8	2,0
Autres	2424	3739	1315	8,0	9,3
Total	30146	39998	9852	100	100

Les entreprises allemandes, malgré des flux de création d'emplois en croissance relativement limitée, maintiennent leur position de 2^e investisseur étranger (16,4 % des emplois créés). Leur effort progresse dans les services aux entreprises et se maintient dans la construction automobile, mais s'inscrit en retrait par rapport à 2005 dans les équipements électriques et électroniques.

Les investissements originaires du Royaume-Uni arrivent au 3^e rang, avec 10,6 % des emplois créés. Ils enregistrent pour la 3^e année consécutive une forte progression, à partir du point bas observé en 2003. Celle-ci s'explique notamment par un gros projet dans le secteur des médicaments (GSK dans le Nord-Pas-de-Calais), par l'implantation d'un centre d'appel de VirginMobile en Mayenne et par plusieurs petits investissements dans les activités liées au transport et à la logistique. L'effort britannique se maintient, par ailleurs, à un niveau élevé dans les autres activités de services (services aux entreprises notamment).

Les entreprises suédoises se placent un 4^e rang des investisseurs étrangers, avec 8,9 % du total des créations d'emplois. Cette position s'explique notamment par de nombreux projets d'Ikea dans la distribution de meubles, par des extensions réalisées sur les sites de Renault Trucks, filiale de Volvo, dans l'Ain et le Calvados et par l'implantation de deux centres d'appel de Transcom à Montluçon et à Soissons.

Les créations d'emplois réalisées par des entreprises originaires de Suisse, Finlande, Canada, Chine et Pays-Bas enregistrent, par ailleurs, des progressions significatives, tout en restant à des niveaux plus modestes. On notera toutefois que la Chine s'est glissée cette année au 7^e rang des investisseurs.

Par contre, la contribution des entreprises belges, italiennes et surtout japonaises enregistre un recul en valeur absolue par rapport à l'an dernier.

Secteurs d'activité

L'année 2006 est marquée par une reprise des créations d'emplois dans l'industrie : 25 400 contre 18 800 en 2005

ANALYSE PAR SECTEUR: DYNAMISME INDUSTRIEL

REPRISE DES CRÉATIONS D'EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE.

Alors que la part des secteurs industriels dans les créations d'emplois d'origine étrangère en France avait décliné de manière quasi continue entre 1995 et 2004, ce phénomène s'est inversé au cours des deux dernières années. On observe en effet depuis 2005 un redémarrage des créations d'emplois d'origine étrangère dans les activités manufacturières, qui s'est considérablement accéléré en 2006. Avec 25 409 postes créés ou maintenus, soit 6 568 de plus qu'en 2005, le secteur manufacturier a été à l'origine de 63,5 % des créations totales d'emplois en France en 2006, contre 62,5 % en 2005 et 60,3 % en 2004. Le montant total des créations se rapproche également du « pic » observé en 2000, soit 27 200.

Ce dynamisme retrouvé est essentiellement imputable à trois secteurs : la chimie, avec notamment plusieurs projets importants du Chinois Bluestar et la reprise d'Albermarle par l'Allemand PPC SAS ; les machines et équipements, avec plusieurs extensions importantes (Lieber, Blinker, JTC, UBC) ; enfin, l'aéronautique, avec notamment l'extension d'Eurocopter dans les Bouches-du-Rhône. Deux autres activités

ont également connu des progressions significatives : les métaux, avec plusieurs reprises (les Trefileries de Conflandais par Saarlal, Compagnie Alpine d'aluminium par AIAC, etc.), et l'automobile, avec les extensions réalisées par Renault Trucks sur deux de ses sites français et plusieurs reprises (Michel Thierry par MatlinPatterson, etc.).

PROGRESSION CONTRASTÉE DANS LES SERVICES.

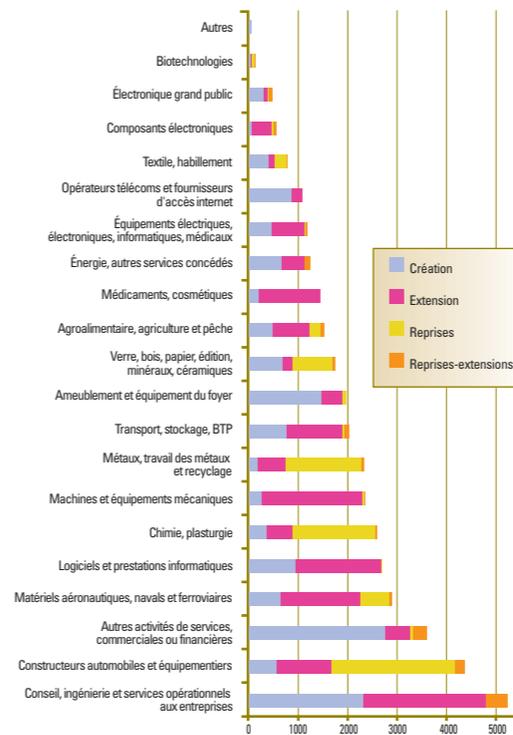
Dans le secteur tertiaire, les logiciels enregistrent par contre une forte chute après une année 2005 exceptionnelle. Cette baisse est compensée par la très forte progression des activités de services aux entreprises, avec notamment de grosses extensions dans le secteur du conseil (Accenture) et de nombreux projets en centres d'appel (Bertelsmann, Fonecta, Transcom, BCD Travel, Sitel, Number 118 118, etc.).

Le secteur des services aux entreprises est ainsi devenu en 2006 le premier créateur d'emplois étrangers en France, avec 13,0 % du total, suivi par les constructeurs et équipementiers automobiles (10,9 %), les autres activités de services (8,9 %), le matériel aéronautique, naval et ferroviaire (7,2 %), et les logiciels (6,7 %).

Emplois créés par secteur (2005-2006)

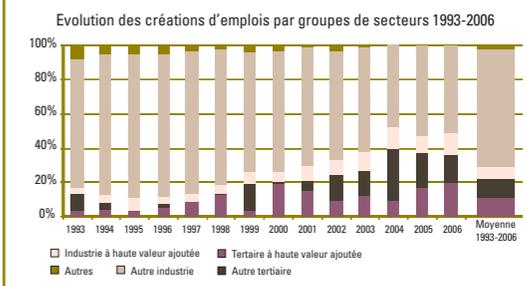
Secteurs	2005	2006	Différence 2006-2005	% 2005	% 2006
Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises	1465	5209	3744	4,9	13,0
Constructeurs automobiles et équipementiers	3461	4344	883	11,5	10,9
Autres activités de services, commerciales ou financières	3122	3575	453	10,4	8,9
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	1606	2868	1262	5,3	7,2
Logiciels et prestations informatiques	3784	2672	-1112	12,6	6,7
Chimie, plasturgie	802	2582	1780	2,7	6,5
Machines et équipements mécaniques	1059	2343	1284	3,5	5,9
Métaux, travail des métaux et recyclage	1359	2315	956	4,5	5,8
Transport, stockage, BTP	2399	2003	-396	8,0	5,0
Ameublement et équipement du foyer	2069	1955	-114	6,9	4,9
Verre, bois, papier, édition, minéraux, céramiques	1677	1733	56	5,6	4,3
Agroalimentaire, agriculture et pêche	1295	1506	211	4,3	3,8
Médicaments, cosmétiques	597	1435	838	2,0	3,6
Energie, autres services concédés	556	1223	667	1,8	3,1
Équipements électriques, électroniques, informatiques, médicaux	2325	1176	-1149	7,7	2,9
Opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès internet	535	1070	535	1,8	2,7
Textile, habillement	673	774	101	2,2	1,9
Composants électroniques	667	547	-120	2,2	1,4
Électronique grand public	545	475	-70	1,8	1,2
Biotechnologies	150	133	-17	0,5	0,3
Autres		60	60	0,0	0,2
Total, dont :	30146	39998	9852	100	100
- Industrie	18841	25409	6568	62,5	63,5
- Services et autres	11305	14589	3284	37,5	36,5

Création d'emplois par secteur et type de projet en 2006



La poussée des secteurs à haute intensité technologique et des services

Au cours des quinze dernières années, la structure des investissements étrangers en France s'est progressivement modifiée du fait de deux évolutions de long terme : d'une part, la progression de la part du secteur tertiaire dans les créations d'emplois ; d'autre part, une progression très marquée des activités à forte intensité technologique et/ou à forte valeur ajoutée, où l'on peut regrouper, les médicaments, les biotechnologies, les composants électroniques et le matériel aéronautique, ainsi que les logiciels et le conseil-ingénierie. L'ensemble de ces six secteurs a en effet représenté, en 2006, 32,2 % des créations d'emplois, contre seulement 7,3 % en 1993.



**ANALYSE PAR FONCTION :
BONNE RÉSISTANCE DE LA PRODUCTION**

L'INTÉRÊT D'UNE APPROCHE PAR FONCTION.

Pour mener à bien leurs activités, les entreprises s'appuient sur plusieurs types de fonctions : production, bien sûr, mais également R & D, services administratifs et quartiers généraux, logistique et distribution, centres d'appel et de télé-services, etc. Il est important de les comptabiliser à travers une nomenclature spécifique.

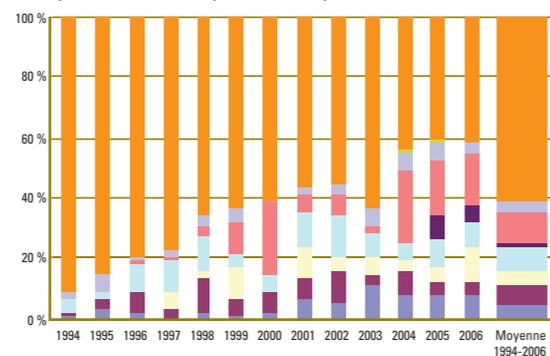
**PROGRESSION TENDANCIELLE
DU « TERTIAIRE D'APPUI ».**

La forte progression de la part des « fonctions tertiaires d'appui » au détriment de la fonction « production » avait constitué à cet égard l'une des évolutions les plus marquantes de l'investissement étranger en France au cours des dernières années. Alors qu'elles ne représentaient que moins de 10 % des créations d'emplois en 1994, leur part s'est en effet progressivement accrue, pour atteindre 58,5 % en 2005.

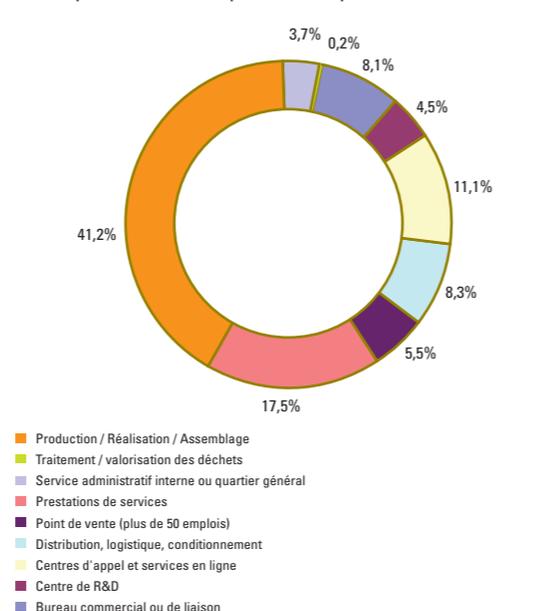
**BONNE RÉSISTANCE DE LA FONCTION
« PRODUCTION » EN 2006.**

Cependant, le dynamisme des investissements dans les secteurs industriels en 2006 s'est traduit par une augmentation sensible des créations d'emplois dans la fonction « production » (16 461 contre 12 177 en 2005). La part de celle-ci dans le total du bilan s'est donc stabilisée, enregistrant même une légère progression (41,2 % contre 40,4 % en 2005). Ce fait démontre que la capacité de notre pays à attirer les usines reste bonne, notamment dans les activités à contenu technologique élevé ou moyen.

Répartition des emplois créés par fonction (1994-2006)



Répartition des emplois créés par fonction en 2006



Emplois créés par fonction (2005-2006)

Fonction	2005	2006	Différence 2006-2005	% 2005	% 2006
Bureau commercial ou de liaison	2424	3221	797	8,0	8,1
Centre de R&D	1139	1789	650	3,8	4,5
Centres d'appel et Services en ligne	1445	4441	2996	4,8	11,1
Distribution, logistique, conditionnement	2966	3319	353	9,8	8,3
Point de vente	2280	2199	-81	7,6	5,5
Prestations de services	5636	6981	1345	18,7	17,5
Service administratif interne ou quartier général	1843	1499	-344	6,1	3,7
Traitement / valorisation des déchets	236	88	-148	0,8	0,2
Production / Réalisation / Assemblage	12177	16461	4284	40,4	41,2
Total	30146	39998	9852	100	100

UNE BONNE ANNÉE POUR LES CENTRES D'APPEL.

Dans les fonctions tertiaires, 2006 a été notamment marquée par de très nombreux projets dans les centres d'appel. Ceux-ci, avec 4 441 emplois créés, contribuent pour 11,1 % au résultat de cette année. Parmi les principaux investisseurs dans cette activité, on peut citer : Bertelsmann (All), Fonecta (Finl), Transcom Worldwide (Suède), BCD Travel (Pays-Bas), Virgin Mobile Telecom (GB), Sitel (Can), Number 118 118 (GB), Expedia (USA), etc.

La fonction « prestations de services » reste cependant la première source de création d'emploi (17,5 % du total du bilan), avec une progression sensible par rapport à 2005. Parmi les entreprises ayant réalisé les investissements les plus importants figurent Accenture (USA), KPMG (Pays-Bas), Blinker (Esp) et Deutsche Telekom (All). La plupart des autres fonctions tertiaires (R & D, logistique-distribution, bureaux commerciaux) connaît également une progression par rapport à l'an dernier. Cependant, dans les « points de vente » et les « services administratifs et quartiers généraux », les créations d'emplois sont en légère décroissance par rapport à l'an dernier.

**RÔLE DOMINANT DES EXTENSIONS EN 2006,
MAIS PROGRESSION FORTE DES REPRISES**

RÔLE MAJEUR DES EXTENSIONS.

Les extensions ont été à l'origine de 40,2 % des emplois créés en France en 2006 (44 % y compris les reprises-extensions). Alors que la contribution de ce poste n'était en moyenne que de 23,3 % en 1993-1994, elle s'est en effet progressivement accrue pour atteindre le niveau record de 45,4 % en 2005 (47,7 % y compris les reprises-extensions), pour baisser ensuite très légèrement en 2006.

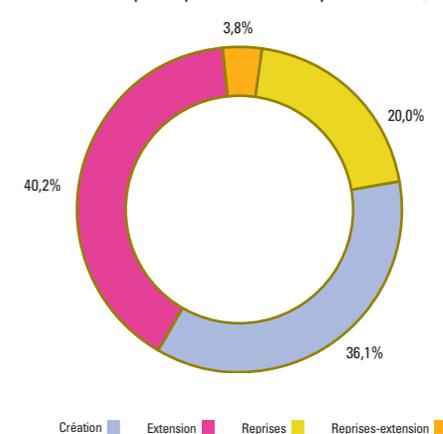
PROGRESSION DES REPRISES.

Les reprises d'entreprise en difficulté ont représenté 20 % des créations et maintiens d'emplois en France en 2006. Elles ont connu une assez forte progression par rapport à l'an dernier du fait de la réalisation de quelques opérations majeures. En plus de celles déjà évoquées plus haut, on peut mentionner le rachat de Star Airlines par Avion Group (Isl.) et de Polyrey par Illinois Tools (USA).

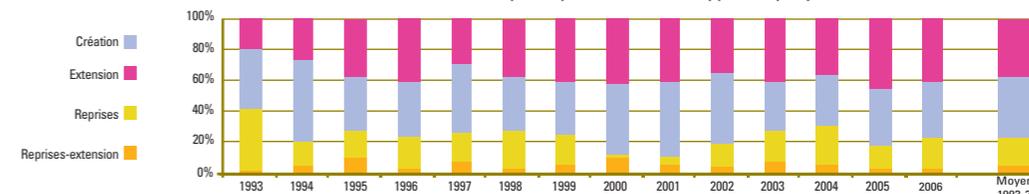
STABILITÉ DE LA PART DES CRÉATIONS.

Les créations de sites nouveaux sont pour leur part à l'origine de 36,1 % des créations d'emplois en 2006, une proportion équivalente à celle de l'an dernier (36 %), mais inférieure à celle observée au milieu des années 1990. Cette stabilité en pourcentage s'accompagne cependant d'une progression très significative des flux de création d'emplois.

Création d'emplois par mode d'implantation (% , 2006)



Création d'emplois par secteur et type de projet en 2006



Régions d'accueil

Pratiquement toutes les régions françaises bénéficient du dynamisme des investissements étrangers en 2006.

SIX RÉGIONS ONT CONCENTRÉ, EN 2006, 62 % DES CRÉATIONS D'EMPLOIS :

➤ **L'ILE-DE-FRANCE** arrive très largement en tête avec 9 000 emplois créés, soit 22,5 % du total. Malgré une très légère progression des flux, sa part dans le total s'inscrit en baisse par rapport à 2005, où elle avait atteint 28,5 %. Ses points forts restent les activités de services aux entreprises, les autres services commerciaux et financiers et les logiciels, qui représentent plus d'un emploi créé sur deux dans la région en 2006. Par fonction, elle se spécialise sur les prestations de services, les bureaux commerciaux et les services administratifs et quartiers généraux, mais n'a par contre accueilli qu'une proportion très faible des créations d'emplois en production réalisées dans notre pays en 2006.

➤ **RHÔNE-ALPES** se maintient au second rang, avec 10,4 % des emplois créés en France en 2006, en léger tassement par rapport à 2005 (12,3 %). Elle se caractérise par la très grande diversité des activités accueillies, dont la structure est assez proche de celle observée pour l'ensemble du pays en 2006. On notera toutefois l'existence d'un flux de projets significatifs dans le secteur des métaux, lié à plusieurs reprises importantes.

➤ **PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR** arrive en 3^e position en 2006 (9,4 % du total France) avec un doublement du nombre d'emplois créés par rapport à 2005. La région a réalisé des performances particulièrement remarquables dans le secteur de l'aéronautique (Eurocopter à Marignane) et des centres de R & D (Amadeus, Kohlberg Kravis Roberts & Co, Iter, Icera Semiconducteurs, Campbell...).

➤ **LE NORD-PAS-DE-CALAIS** (7,1 % des emplois créés) a bénéficié de projets importants dans les centres d'appel (Bertelsmann, Creditsafe) et les médicaments (GSK), ainsi que de l'implantation d'Ikea à Hénin-Beaumont. Il confirme son attractivité en logistique, mais réalise par contre des performances en recul par rapport aux années précédentes dans le secteur automobile, un de ses principaux points forts traditionnels.

➤ **MIDI-PYRÉNÉES**, avec 6,9 % des emplois créés, bénéficie du dynamisme des secteurs de services, mais réalise également une bonne année dans l'automobile, du fait notamment de la reprise de Michel Thierry par MatlinPatterson.

Emplois créés ou maintenus par région (2005-2006)

Région	2005	2006	Différence 2006-2005	% 2005	% 2006
Ile-de-France	8590	9001	411	28,5	22,5
Rhône-Alpes	3694	4179	485	12,3	10,4
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	1800	3742	1942	6,0	9,4
Nord-Pas-de-Calais	3089	2853	-236	10,2	7,1
Midi-Pyrénées	2517	2759	242	8,3	6,9
Bretagne	481	2171	1690	1,6	5,4
Lorraine	1974	1710	-264	6,5	4,3
Alsace	1770	1708	-62	5,9	4,3
Aquitaine	949	1647	698	3,1	4,1
Picardie	333	1340	1007	1,1	3,4
Auvergne	419	1305	886	1,4	3,3
Languedoc-Roussillon	630	1261	631	2,1	3,2
Haute-Normandie	554	1227	673	1,8	3,1
Champagne-Ardenne	124	1143	1019	0,4	2,9
Pays-de-la-Loire	795	904	109	2,6	2,3
Bourgogne	767	650	-117	2,5	1,6
Basse-Normandie	92	632	540	0,3	1,6
Poitou-Charentes	434	573	139	1,4	1,4
Franche-Comté	158	446	288	0,5	1,1
Centre	919	442	-477	3,0	1,1
Dom-Tom	10	270	260	0,0	0,7
Limousin	44	24	-20	0,1	0,1
Corse	3	11	8	0,0	0,0
Total	30146	39998	9852	100	100

➤ **ENFIN, LA BRETAGNE** réalise une bonne performance (5,4 % du total France), qui s'explique essentiellement par la reprise de CF Gomma par SilverPoint Capital à Rennes (1 600 emplois sauvés).

➤ **DANS LES AUTRES RÉGIONS**, les créations d'emplois sont en progression en Aquitaine, Picardie, Auvergne, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, et, à partir d'un niveau faible, en Poitou-Charentes, Franche-Comté. Elles sont en léger tassement en Alsace, Lorraine et Bourgogne. Elles

restent marginales en Corse, Limousin, et, malgré une acquisition significative, dans les Dom-Tom. Pour donner une idée plus réaliste de l'attractivité de chaque région française, il convient cependant de ramener les flux de créations d'emplois à la population active régionale. Selon cet indicateur, les régions ayant réalisé les meilleures performances sont Midi-Pyrénées, Auvergne, Alsace, Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Lorraine, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, où le rapport des créations d'emplois étrangère à la population active dépasse 0,2 %.

Entretien avec Christophe Weber, Président-directeur général de GSK France



Quelle est l'origine du projet ?

➔ GSK a découvert un nouveau vaccin contre le cancer du col de l'utérus, Cervarix®. Nous souhaitons le produire dans plusieurs sites à travers le monde : un par grande région de marché, en fonction de contraintes logistiques et afin d'optimiser nos opérations de distribution.

Dans le cas du site européen, le projet a commencé à être discuté au cours de l'année 2005. Plusieurs pays étaient en compétition : Irlande, Hongrie, Belgique, Angleterre et, bien sûr, France. Chacun avait ses atouts : les îles britanniques, par exemple, offraient un environnement très favorable aux affaires et des incitations fiscales et financières importantes.

Quelles ont été les étapes du processus de décision ?

➔ La compétition entre plusieurs de ces sites a été très ouverte jusqu'au bout, donnant lieu à d'intenses discussions. Chaque filiale nationale

Le laboratoire britannique GlaxoSmithKline (GSK) a annoncé le 29 septembre 2006 la création d'une usine de production de vaccins sur le site de sa filiale Sterilyo à Saint-Amand-les-Eaux (Nord-Pas-de-Calais). Il s'agit du plus gros investissement pharmaceutique depuis plus de dix ans en France.

cherchait, bien sûr, à mettre en avant les atouts de son propre territoire, agissant comme porte-parole de celui-ci au sein du groupe. Du fait de la diversité de nos critères de localisation – logique industrielle, infrastructures et bassin d'emploi, aspects fiscaux et financiers, état des marchés nationaux du médicament – l'arbitrage n'a pas été facile. Finalement, la décision a été prise par le CEO du groupe, en juin 2006, et avalisée par le conseil d'administration en juillet. Un projet de cette taille n'arrive pas tous les jours et il ne fallait pas le manquer. Je suis heureux que nous ayons réussi.

Quels ont été les éléments décisifs en faveur de la France ?

➔ La France avait au départ des atouts importants : un marché qui valorise encore nos médicaments ; une reconnaissance de la propriété intellectuelle ; enfin, l'initiation en 2006 d'un mécanisme de crédit d'impôt basé sur les investissements, perçu comme un signal très positif par les groupes pharmaceutiques. Mais la décision finale s'explique avant tout par une logique industrielle : notre site de production de Saint-Amand-les-Eaux, Sterilyo, spécialisé en lyophilisation, fonctionne bien. Il est proche de notre grande usine mondiale de produc-



Usine GSK à Saint-Amand-les-Eaux

tion de vaccins, située en Belgique, dans la banlieue de Bruxelles, où sera produit un composant très sensible de Cervarix®, l'anti-gène. De plus, on peut trouver sur place une main-d'œuvre compétente.

Quel a été le rôle des autorités locales ?

➔ Le projet a bénéficié de la forte mobilisation des différentes instances politico-administratives : maire de Saint-Amand, NFX, autres collectivités territoriales, et au niveau national, AFII et ministères concernés. La sous-préfecture de Valenciennes a été très réactive. Elle a organisé les contacts avec tous les services techniques locaux, et coordonné leurs échéanciers – un travail considérable et indispensable, compte tenu de la complexité du projet. Par ailleurs, l'engagement de l'État français concernant les aides, concrétisé par une lettre de Thierry Breton, a constitué un élément déterminant de réussite.

Quelles sont les prochaines étapes de réalisation du projet ?

➔ Le site représente un investissement de 500 millions d'euros pour la création de 300 emplois d'ici 2009, puis de 300 postes supplémentaires à l'horizon 2011, date à laquelle nous espérons être en phase de production commerciale. Les délais de qualification des investissements industriels, de mise au point des chaînes de production et d'agrément des produits seront en effet très longs : cinq ans au total. Les équipes doivent donc être en place bien avant la mise en production, pour permettre la qualification de l'usine, puis celle des lots par les autorités. Nous allons mettre cette longue période à profit pour conforter et développer les compétences existantes de l'usine en lyophilisation et remplissage, qui serviront non seulement pour la fabrication de Cervarix® mais aussi pour celle d'autres vaccins.

Quel sera son impact économique sur le territoire d'accueil ?

➔ Il s'agit, comme toujours dans l'industrie des vaccins, d'une production à haute valeur ajoutée, pratiquement assimilable à un projet de R & D, faisant appel à des emplois très qualifiés.

Les investissements en capital et formation sont très lourds. C'est pourquoi le site est implanté pour longtemps, sans doute plusieurs dizaines d'années. Et avec des impacts indirects très forts : d'après une étude réalisée par un consultant, Cemka, chaque emploi direct chez GSK induit en moyenne quatre emplois supplémentaires dans l'économie française.

Comment voyez-vous l'avenir GSK en France ?

➔ Outre le projet de Saint-Amand, nous avons également créé cette année plus de 600 emplois supplémentaires en France sur des sites existants et renforcé notre site de R & D des Ulis.

Nous sommes plutôt optimistes pour les prochaines années, à condition que la politique française du médicament, dont nous sommes dépendants à cent pour cent, ne se détériore pas. Nous sommes en faveur d'une très grande sélectivité structurelle du marché, remboursement des médicaments les plus innovants et développement du générique à l'expiration des brevets.

En revanche, en France, la pression financière qui s'exerce sur l'industrie pharmaceutique est trop forte : taxes diverses (promotion, remboursement spécifique, etc.), baisses de prix autoritaires, loi limitant la croissance du marché, quel que soit le degré d'innovation. Il faut comprendre que l'industrie pharmaceutique est très internationalisée et que la concurrence entre territoires pour l'implantation des nouveaux projets est très forte. La France a encore des atouts, mais il ne faut pas les affaiblir et, au contraire, les développer dans le cadre d'une stratégie industrielle en faveur de ce secteur intensif en recherche et développement.

La France : une économie tournée vers l'innovation

- 24 Les pôles de compétitivité
- 26 Aéronautique
- 28 Agroalimentaire
- 30 Automobile
- 32 Chimie, matériaux, énergie, environnement
- 34 Fonctions d'appui administratives et commerciales
- 36 Logistique
- 38 Santé-biotechnologies
- 40 Technologies de l'information et des communications
- 42 Des réformes pour améliorer l'attractivité du territoire

Les pôles de compétitivité

L'attractivité française repose aussi sur sa capacité à offrir des conditions favorables à la réalisation de projets innovants. La politique des « pôles de compétitivité » vise à valoriser encore davantage ce potentiel.

Le gouvernement place l'innovation au cœur de sa politique économique. La labellisation de 66 pôles de compétitivité, dont 16 internationaux, répond aux initiatives privées et publiques des entreprises et centres de recherche. Qu'ils concernent des secteurs de haute technologie comme les nanotechnologies, les biotechnologies ou des industries plus traditionnelles, ils ont un point commun : ils sont tous engagés dans une dynamique d'innovation, créatrice de valeur ajoutée et d'emploi.

PARTENARIATS ET TRAVAIL EN RÉSEAU, CLEFS DE LA RÉUSSITE DES PÔLES

Grâce à leur immersion dans le tissu économique local, les pôles sont le lieu privilégié de partenariats permettant aux entreprises, laboratoires de recherche, universités et instituts de formation de travailler en réseau. Les pôles à dimension internationale offrent aux investisseurs étrangers des conditions d'implantation extrêmement favorables en leur donnant un accès direct à ces réseaux. Les entreprises trouvent sur place les talents et les compétences dont elles ont besoin. Elles participent à des projets cofinancés et sont intégrées à un réseau de sous-traitants et de clients très spécialisés.

L'ÉTAT SOUTIEN LES PÔLES EN LEUR CONSACRANT 1,5 MILLIARD D'EUROS SUR TROIS ANS

Les aides revêtent la forme de :

- crédits d'intervention de différents ministères (230 millions euros/an), regroupés dans un budget unique au sein du fonds de compétitivité des entreprises (FCE) géré par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ;
- soutiens des agences nationales à hauteur d'environ 170 millions euros/an (Agence nationale de la recherche, Agence de l'innovation industrielle, Oséo) ;
- exonérations fiscales et allègements de charges sociales (100 millions euros/an).

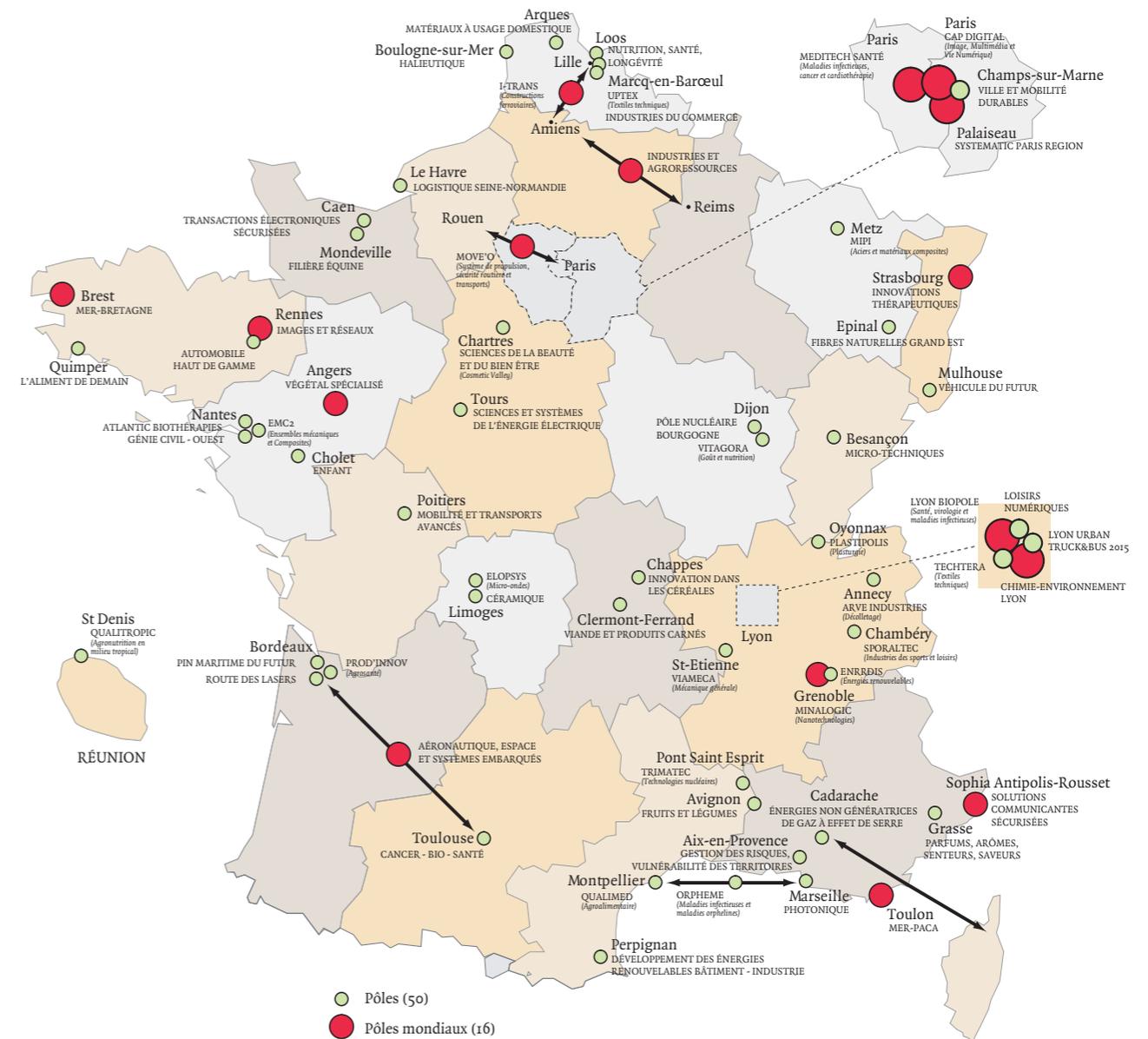
En complément des aides de l'État, les collectivités territoriales, et notamment les régions, appuient financièrement les pôles.

Les pôles de compétitivité en France :

- 66 pôles de compétitivité labellisés
- 16 pôles internationaux

Financement public :

- 1,5 milliard d'euros sur 3 ans



Source DGE mars 2016

Aéronautique

Les nombreux programmes développés par l'industrie française offrent des perspectives alléchantes de coopération aux entreprises aéronautiques du monde entier.

Activité très intensive en R & D, avec des marchés très internationalisés, l'industrie aéronautique mondiale est concentrée autour de quelques entreprises maîtrisant les technologies-clés et appartenant à un petit nombre de pays. Même si ses produits et services sont très diversifiés – avions militaires, hélicoptères, engins spatiaux, maintenance, jets privés – son principal marché reste l'aviation de ligne civile.

UNE INDUSTRIE PUISSANTE

L'aéronautique française, dont la compétitivité a été acquise à travers de nombreux programmes de coopération européenne, jouit d'une réputation

mondiale. Elle représente aujourd'hui une force industrielle de premier plan : 131 000 salariés à haute qualification ; plus de 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2006, dont les trois quarts exportés, pour moitié en liaison avec le programme Airbus. Elle est présente sur tous les segments, avec des retombées substantielles en matière de R & D, de balance commerciale, de croissance et de création d'emplois qualifiés. Grâce au dynamisme du marché et au succès de ses nouveaux programmes pour lesquels des commandes importantes ont été engrangées, l'industrie française a connu en 2005 et 2006 une croissance très soutenue, largement supérieure à 10 % en moyenne annuelle.

DES GROUPES LEADERS SUR LEUR MARCHÉ

Le secteur est structuré autour d'une dizaine de groupes occupant chacun une position de premier plan, voire de leader mondial sur son créneau : EADS/Airbus, leader des avions de ligne au coude à coude avec Boeing ; Safran, leader dans les moteurs ; Turbomeca, n° 1 mondial des motoristes pour hélicoptères ; Eurocopter, filiales d'EADS, premier fabricant d'hélicoptères du monde, avec notamment les programmes Tigre et Puma ; Dassault Aviation, leader mondial des jets privés avec le programme Falcon et acteur majeur de l'aéronautique militaire

L'avion d'affaires Falcon, produit par Dassault Aviation, occupe une position de leader sur le marché mondial.



© F. Robineau - Dassault Aviation

➤ 1^{re} industrie aéronautique civile d'Europe

➤ 1 pôle de compétitivité mondial

➤ 16,6 % du chiffre d'affaires du secteur consacré à la R & D

avec le Rafale ; Arianespace, aux premiers rangs mondiaux sur le marché des satellites ; Thalès Electronics ; Alcatel Alenia Space, etc. Ces ensembleurs peuvent mobiliser un réseau de plusieurs centaines de sous-traitants et fournisseurs occupant des positions de pointe dans des domaines spécialisés tels que l'informatique embarquée, les systèmes de guidage et détection ou encore les matériaux composites.

ILS ONT INVESTI EN FRANCE EN 2006

- **Eurocopter** étend son site de Marignane (1200 emplois créés dont 840 comptabilisés comme d'origine étrangère)
- **ATR** (capital étranger à 85 %) augmente ses cadences de production d'avions régionaux à Toulouse-Blagnac (80 emplois)
- **EADS Astrium** recrute à Toulouse pour faire face à l'augmentation de son plan de charge sur les satellites (70 emplois)
- **Leach** (Etats-Unis) crée un site d'équipements d'aide à la navigation à Niort (65 emplois)
- **OHB Technology** (Allemagne) crée à Paris un bureau d'ingénierie et études techniques dans l'aérospatial (50 emplois)

UNE MAIN-D'ŒUVRE BIEN FORMÉE

La qualité de la main-d'œuvre constitue un enjeu majeur dans un secteur où le personnel est constitué à 60 % d'ingénieurs et cadres. Des écoles très réputées, parmi lesquelles on peut citer Sup'aéro, l'Ensica, l'Enac, l'Ensma, assurent la formation d'ingénieurs de haut niveau.

UNE INTENSE ACTIVITÉ DE RECHERCHE

Les entreprises aéronautiques françaises consacrent plus de 16 % de leur chiffre d'affaires à la R & D, un niveau supérieur à celui des entreprises des

grands pays concurrents. Les dépenses privées de R & D atteignent 2,3 milliards d'euros, permettant l'emploi de 15 600 salariés dont 8 400 chercheurs. Les acteurs publics sont également très présents avec notamment l'Onera (2 000 salariés dont 1 500 chercheurs), le CNES (qui participe activement aux programmes de l'agence spatiale européenne), ainsi que les centres nationaux de recherche et de technologies spécialisés (CNRT). Parmi les domaines d'excellence de la recherche française, on peut citer : la propulsion et la combustion, les matériaux composites, l'aérodynamique, l'acoustique, les systèmes électroniques et informatiques embarqués. Le logiciel CATIA de conception et fabrication assistées par ordinateur constitue un exemple de « success story » : initialement créé par Dassault aviation pour ses besoins internes, il s'est progressivement affirmé comme un standard sur le marché international.

LA FRANCE, TERRE D'ACCUEIL

Les entreprises étrangères sont très présentes en France, qu'il s'agisse de consortiums européens impliquant des acteurs français (EADS, ATR, etc.) ou de sous-traitants et fournisseurs indépendants. Elles assurent aujourd'hui 47 % du chiffre d'affaires du secteur. Cinquante équipementiers venus du monde entier interviennent par exemple dans la conception de l'A380. De nombreuses sociétés étrangères, américaines notamment, ont participé à la conception du Falcon.

➤ « Nous aurions pu installer notre centre de R & D sur deux sites à Hambourg et à Londres. Nous avons privilégié Toulouse, seul pôle aéronautique d'Europe à vocation mondiale. »

Pierre Larregle, Directeur des Opérations, Axess Europe.



Agroalimentaire

En France, la tradition de l'agroalimentaire c'est... l'innovation ! Les leaders mondiaux le savent et y implantent de plus en plus leurs centres R & D où s'élaborent les produits de demain.

Premier marché alimentaire de la planète avec plus de 450 millions de consommateurs à haut pouvoir d'achat, le marché européen reste incontournable pour toute entreprise ayant une stratégie internationale. Mais ce marché est soumis à des contraintes fortes liées à la fragilité de la plupart des produits, aux questions logistiques et à un environnement réglementaire et sanitaire extrêmement rigoureux. Par ailleurs, les goûts des consommateurs évoluent, obligeant sans cesse les industriels à adapter leurs produits aux nouvelles tendances.

L'implantation d'une base de production, de transformation ou de R & D, constitue dans ces conditions une étape presque indispensable d'une démarche commerciale en Europe.

Dans cette perspective, la France peut offrir aux entreprises plusieurs atouts majeurs. Elle est située au cœur du plus grand marché agroalimentaire de la planète : 800 milliards d'euros dans un périmètre de 500 km autour de ses frontières. Elle dispose d'un environnement technico-industriel de premier plan : 1^{re} industrie agroalimentaire d'Europe avec 20 % du chiffre d'affaires et 18 % des exportations de l'Union européenne ; 420 000 salariés, 11 000 entreprises, dont plusieurs leaders mondiaux ; un puissant réseau de centres de formation et de recherche (INRA, Institut Pasteur...) ; 17 pôles de compétitivité labellisés dans les thématiques de l'alimentaire, du végétal et des agroressources ; un savoir-faire internationalement reconnu dans l'intégration de procédés technologiques issus des secteurs industriels à haute intensité de R & D ; plus de 400 équipementiers partenaires du développement de nouvelles solutions techniques ; le premier réseau mondial de logistique en températures dirigées. Mais surtout, notre pays offre un potentiel immense en matière d'innovation et de partenariats, comme en témoignent les exemples suivants :

L'usine Mac Cain de Matouges, dans la Marne, fabrique depuis 1999 des produits à base de pommes de terre pour le marché européen.

➤ 1^{er} rang européen

➤ Près de 420 000 emplois

➤ 17 pôles de compétitivité dont 2 mondiaux

➤ **ALIMENTS-SANTÉ.** Décloisonnant les frontières entre la nutrition, la santé, le bien-être et la cosmétique, le secteur des aliments-santé (diététique, produits fonctionnels, compléments alimentaires), poursuit son expansion. Celle-ci s'appuie sur des partenariats et des transferts de savoir-faire souvent à l'initiative des pôles de compétitivité dédiés à la nutrition, comme Vitagora dans la Vallée du Rhône, Qu@limed en Languedoc-Roussillon, Prod'Innov en Aquitaine, Aliments de Demain en Bretagne, Nutrition Santé Longévité dans le Nord-Pas-de-Calais. Rien que dans l'Ouest de la France, 6 000 personnes travaillent dans l'industrie des aliments santé.

d'immenses marchés aux agroressources, qu'il s'agisse des bioénergies (biocarburants, biogaz, cogénération électrique, etc.), des biomolécules (biosolvants, biolubrifiants, biopolymères) ou des agromatériaux, tels le chanvre ou le lin, dont l'usage ne cesse de se développer dans la construction, l'industrie automobile, le textile, etc. Le pôle de compétitivité Agro-ressources en Champagne-Ardenne et Picardie, en particulier, constitue un important catalyseur de synergies entre les industriels et les laboratoires de recherche. Son ambition est de devenir, à l'horizon 2015, la référence européenne en matière de valorisation non alimentaire des ressources agricoles. Cet environnement stimulant, ainsi que les perspectives de développement des marchés en Europe, constituent de puissants arguments pour inviter les entreprises étrangères à s'implanter en France. En 2006, le groupe espagnol Acciona, l'Allemand Saria, l'Américain Cargill ou l'Anglais Ineos ont choisi la France pour s'installer ou développer leurs activités dans les biocarburants.

ILS ONT INVESTI EN FRANCE EN 2006

➤ Acciona (Esp) ➤ Agco (USA) ➤ Agrifreez (Belg)
 ➤ Ajinomoto (Jap) ➤ Aldis (All) ➤ BCCA (Chine)
 ➤ Belgomilk (Belg) ➤ Bonbon Buddies (GB) ➤ Cargill (USA)
 ➤ Chiquita (USA) ➤ Cuisine Solutions (USA)
 ➤ East Balt (USA) ➤ Eismann (All) ➤ Eli Brameli (Isr)
 ➤ Exki (Belg) ➤ Ezaki Glico (Jap) ➤ Finforest (Fin)
 ➤ Finsa (Esp) ➤ Fjord Seafood (Nor) ➤ Frankfurter Brauhaus (All)
 ➤ Hallvard Lerøy (Nor) ➤ Hans Wüst (All)
 ➤ Illinois Tool Works (USA) ➤ Ineos (GB) ➤ Kerry (Irl)
 ➤ KWS (All) ➤ La Foca (It) ➤ Lidl (All) ➤ Modulex (Can)
 ➤ Moy Park (Irl) ➤ Muyschondt (Belg) ➤ Omka (Liban)
 ➤ Porto Cork (Por) ➤ PR Bois (Fin) ➤ Saria (All)
 ➤ Scottish Newcastle (GB) ➤ Smurfit, Van Drie (PB)
 ➤ UPM (CH) ➤ VCiliger (CH) ➤ Wrigley (USA)
 ➤ Yoshikawa Shoji (Jap) ➤ etc.

Aux côtés des leaders nationaux comme Danone ou Lactalis, très impliqués dans les produits bi-actifs et allégés, les multinationales comme Unilever ou Nestlé ont choisi la France comme base de leur R & D mondiale dans ce domaine.

➤ **BIORESSOURCES ÉNERGÉTIQUES.** La raréfaction des ressources fossiles, les préoccupations de protection de l'environnement ouvrent, par ailleurs,

➤ **PRODUITS ALIMENTAIRES INTERMÉDIAIRES (PAI).** Les échanges de demi-produit entre industriels constituent un segment de marché particulièrement actif. Avec une croissance annuelle moyenne de près de 10 % au cours des dix dernières années, les PAI et les ingrédients techniques représentent aujourd'hui 25 % de l'activité agroalimentaire nationale. En 2006, les Irlandais Moy Park et Kerry Ingrédients dans le Nord-Pas-de-Calais et les Japonais Ariake et Ajinomoto en Normandie ont apporté leur contribution au développement de ce secteur.

Ces atouts font de la France l'un des pays les plus attractifs pour les projets agroalimentaires en Europe. Elle a ainsi accueilli entre 2002 et 2005 plus de 15 % des projets internationaux réalisés dans cette région du monde, soit en moyenne 2 500 emplois par an. Les entreprises étrangères occupent près d'un emploi sur quatre en France dans le secteur des IAA.

Automobile

Le secteur automobile français offre aux industriels étrangers d'intéressantes perspectives de développement pour les projets innovants.

L'automobile mondiale représente un marché énorme, de plus de 1 000 milliards de dollars par an, pour une production de 66,5 millions de véhicules, mais aussi une activité où la concurrence des producteurs asiatiques et des pays à bas coûts salariaux – pour la localisation des nouveaux projets industriels – se fait sentir de plus en plus lourdement. Pour maintenir des bases de production compétitives, les pays développés doivent miser sur l'innovation et le développement de nouveaux équipements et véhicules à haute valeur ajoutée. Un choix que notre pays a résolument privilégié.

UNE BASE INDUSTRIELLE PUISSANTE

La France produit aujourd'hui, sur ses vingt sites d'assemblage, 3,5 millions de véhicules, occupant

LA FRANCE : UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS L'INNOVATION



ainsi le 2^e rang européen avec 17,1 % de la production du continent. Ses deux principaux constructeurs nationaux – PSA et Renault – occupent respectivement les 8^e et 10^e rangs mondiaux. Ils offrent des débouchés importants aux équipementiers, permettant la structuration d'une filière amont puissante, autour d'entreprises de dimension internationale comme Faurecia ou Valeo.

L'industrie automobile française emploie au total 300 000 personnes auxquelles il faut encore ajouter 400 000 salariés chez les fournisseurs de demi-produits et de services. Sa qualité reconnue s'appuie sur un large réseau de centres de formation spécialisés, parmi lesquels on peut citer : le Cesti/Supmeca, l'École nationale des professionnels de l'automobile (GARAC), l'Ensam, l'Estaca, l'Institut français du pétrole, etc.

UN SECTEUR TOURNÉ VERS L'INNOVATION

Nos constructeurs nationaux PSA et Renault consacrent 5 % de leur chiffre d'affaires à la R & D, faisant de l'automobile le premier investisseur industriel en R & D de notre pays, avec un effectif total de 30 000 chercheurs et techniciens. Ceux-ci sont engagés dans des programmes impliquant la mise en commun de compétences venues de secteurs très divers, depuis l'électronique jusqu'aux matériaux en passant par l'énergie, d'où l'importance des partenariats transversaux. PSA a,

Volvo, à travers sa filiale Renault Trucks, a créé plusieurs centaines d'emplois en 2006 sur ses sites de Bourg-en-Bresse et Blainville-sur-Orne.

➤ 2^e rang européen

➤ 5 pôles de compétitivité dont 1 mondial

➤ 30 000 personnes employées en R & D

par exemple, conclu des alliances stratégiques avec Fiat pour la production de véhicules utilitaires dans le Nord-Pas-de-Calais (Sevelnord) ; avec Saint-Gobain, Faurecia et le Japonais Ividen pour la production de moteurs diesel propres avec filtre à particules. Les équipementiers ne sont pas en reste : Faurecia est, par exemple, à la pointe de la recherche mondiale en matière de protection active et passive du piéton et du passager. Les industriels peuvent également s'appuyer sur un large réseau de centres de recherche publics, comme l'Inrest,

Bus 2015 en Rhône-Alpes, Mobilité et transports avancés en Poitou-Charentes, a permis de valoriser ces atouts en ouvrant de nouvelles perspectives pour le lancement de projets innovants en partenariat, impliquant de nombreuses entreprises étrangères.

DE NOMBREUX PROJETS ÉTRANGERS

La France est située depuis dix ans aux tout premiers rangs européens pour l'attraction des investissements automobiles en Europe – avec 40 000 emplois créés par les projets étrangers depuis dix ans. Parmi les nombreux constructeurs étrangers présents dans notre pays, on peut citer Toyota, qui a choisi Valenciennes pour la production de son modèle Yaris (4 000 personnes) et a implanté son centre de design ED2 à Sophia Antipolis ; Daimler Benz, qui produit le modèle Swatch à Hambach en Lorraine, drainant de nombreux équipementiers sur son parc industriel fournisseur. Quant aux équipements étrangers – parmi lesquels on peut citer les plus grands noms du secteur comme Delphi, Bosch, Sanden, Magna – ils représentent 64 % des ventes et 70 % des exportations du secteur.

Parmi les projets marquants de l'année 2006, on peut citer la société américaine Modern Engineering. Elle a annoncé, en septembre 2006, la création d'une nouvelle unité sur le parc technologique de Metrotech à Saint-Jean-de-Bonnefonds près de Saint-Étienne (150 emplois à forte valeur ajoutée à horizon de trois ans). Fondée en 1946, Modern Engineering a pour objet l'optimisation des processus de fabrication et de la chaîne d'approvisionnement des fabricants de matériel roulant. La qualité de l'offre locale de recherche et de formation, la présence de nombreux partenaires et clients potentiels dans la région, l'existence de clusters et de pôles de compétitivité (Car, Integra, Rhône-Alpes Automotive Cluster, Viameca, Lyon Urban Truck and Bus), la mobilisation des autorités nationales et locales, ont constitué les principaux facteurs de cette décision.

QUELQUES PROJETS ÉTRANGERS EN 2006 :

➤ Inauguration par l'américain **BorgWarner** d'une nouvelle usine à Eyreïn en Corrèze (120 emplois) ➤ Extension par **Renault Trucks**, filiale du suédois Volvo, de son site de Blainville-sur-Orne, dans le Calvados (300 emplois) et le recrutement de près de 400 personnes sur son site de Bourg-en-Bresse ➤ Implantation par la société américaine **Modern Engineering** d'un centre d'excellence à Saint-Étienne (165 emplois) ➤ Investissement par l'américain **Johnson Controls** en partenariat avec SAFT, de plus de 15 millions d'euros dans la construction, sur le site de Nersac (Charente), d'une unité de production de batteries lithium-ion pour les véhicules électriques et hybrides.

l'Aec, l'Inria, le CNRS, le LCPC, l'IFP-Ensm. La France est, en particulier, à la pointe de la recherche mondiale dans les domaines des moteurs hybrides (véhicule de démonstration avec moteur hybride HDi), des véhicules électriques, de l'électronique automobile, des matériaux innovants, du traitement de surface.

La mise en place de pôles de compétitivité, comme *Mov'eo* dans la vallée de la Seine, *Véhicules du futur* en Franche-Comté, *Automobile haut de gamme* dans les Pays-de-la-Loire et à Rennes, *Lyon Urban Truck &*

Chimie, matériaux, énergie, environnement

Composites, chimie fine, plasturgie, nucléaire : dans l'immense domaine des matériaux et de l'énergie, la France dispose de nombreux points forts qui n'ont pas échappé aux investisseurs internationaux.

Les matériaux et l'énergie constituent, toutes activités confondues, une source importante d'investissements internationaux ; plus de 16 % des projets recensés en Europe (hors acquisitions) par les observatoires AFII depuis 2002. La France possède dans chacun des secteurs concernés de nombreux points forts :

➤ **DANS LA CHIMIE**, l'industrie française occupe les rangs de 5^e producteur et de 3^e exportateur mondial. Elle est deuxième en Europe derrière l'Allemagne, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 milliards d'euros et des effectifs de 194 000 personnes (y compris caoutchouc et pneumatiques, mais hors

LA FRANCE : UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS L'INNOVATION



GE Company Proprietary

pharmacie et transformation des plastiques). La chimie de base s'appuie sur 5 grandes plates-formes (les deux principales étant Fos-Lavera dans le sud et Le Havre-Port-Jérôme en Normandie), dont plusieurs disposent encore de réserves foncières importantes. Quant à la chimie d'application et de spécialité (encore appelée parachimie), elle occupe, avec ses 57 000 salariés, le 2^e rang européen, avec des points forts, notamment dans le domaine de la chimie fine (principes actifs pour l'industrie pharmaceutique). Parmi les principales entreprises à capitaux français, on peut citer : TotalAtofina (4^e groupe pétrochimique mondial) et Michelin (leader mondial du pneumatique).

➤ **DANS LES AUTRES INDUSTRIES DE BASE**, notre pays dispose également d'atouts importants, comme le montre la liste de nos champions nationaux : Saint-Gobain, premier producteur mondial de verre ; Lafarge, leader mondial des matériaux de construction ; Air Liquide, leader mondial des gaz industriels ; etc. La France est également le 3^e producteur d'acier et le 1^{er} producteur d'aluminium primaire de l'Union européenne.

Ces produits de base sont ensuite transformés en aval. Et, là aussi, la France est présente. Avec ses 171 000 salariés, ses puissants districts industriels comme

Près de 2600 emplois ont été créés par les investisseurs étrangers dans le secteur de la chimie-plasturgie en 2006.

➤ 2^e rang européen en chimie et parachimie

➤ 1 pôle de compétitivité mondial

➤ 19 500 personnes employées en R & D dans le secteur chimie

Oyonnax ou ALENÇON, notre plasturgie s'impose comme un acteur européen majeur. Les compétences françaises sont particulièrement reconnues dans des domaines à fort contenu en innovation, comme les matériaux composites et les textiles techniques. Enfin, les entreprises françaises occupent des positions de leader mondial dans l'énergie (nucléaire notamment avec Areva, leader mondial du cycle du combustible, et EDF, 1^{re} entreprise électrique de l'OCDE), ainsi que dans le traitement des eaux et des déchets (Suez, Veolia, Vivendi).

DEUX ATOUTS : MAIN-D'ŒUVRE, R & D

➤ **UNE MAIN-D'ŒUVRE BIEN FORMÉE**. Outre les formations universitaires ou polyvalentes, 17 écoles d'ingénieurs chimistes sont en activité en France, dont notamment : ENSCPB (Bordeaux), ENSCP-ESPCI-ESCOM (Paris), CPE-ITEHC (Lyon), EGIM (Marseille), INSA (Rouen).

➤ **D'IMPORTANTES CAPACITÉS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION**. Dix neuf mille cinq cent personnes sont employées en R & D dans les entreprises de la chimie, de la plasturgie et des caoutchoucs, qui consacrent plus de 2 milliards d'euros à leurs dépenses de recherche. Plusieurs pôles de compétitivité ont été mis en place dans le domaine de la chimie-plasturgie, comme Exelera (chimie-environnement), Plasturgie en Rhône-Alpes ou encore MIPI (nouveaux matériaux) en Lorraine.

UN PAYS OUVERT AUX INVESTISSEURS

Les entreprises étrangères représentent 55,4 % du chiffre d'affaires dans la parachimie, 44,9 % dans l'industrie des savons et parfums, 40 % dans la chimie de base, 38 % dans la transformation des matières plastiques. Outre les grands groupes pétrochimiques comme Shell ou ExxonMobil, de nombreux spécialistes de la chimie fine et de spécialité, comme Rohm & Haas, Toray Soficar, Toyo Ink, TBI Synthesia, Dupont, BASF, etc., sont présents. L'ouverture du marché énergétique français commence à susciter un intérêt qui s'est concrétisé par le lancement en 2006 de plusieurs projets de centrales électriques (par Atel et Verbund notamment). L'année 2006 a également été assez active dans les industries chimiques (projets de Bluestar, Toyo Ink...), ainsi que dans la métallurgie (Sapa, Oyako, Silpro, etc.).

QUELQUES PROJETS ÉTRANGERS EN 2006

➤ **Verbund** (Autriche) : dans le cadre d'une joint-venture avec la société Powéo, implantation d'une centrale électrique à cycle combiné gaz-turbine à Pont-sur-Sambre, dans le Nord de la France (27 emplois). ➤ **Atel** (Communauté Helvétique) : implantation d'une centrale thermique à gaz à Bayet dans l'Allier (35 emplois au total pour un investissement de 240 millions d'euros). Installé en France depuis 2001, le groupe suisse y détient 5 % du marché de l'électricité à usage industriel. ➤ **Toyo Ink** (Japon) : producteur de pigment de peinture, Toyo Ink a pris la décision stratégique de revitaliser sa filiale française Francolor en diversifiant la production sur des produits à plus forte valeur ajoutée destinés au marché mondial. Cet investissement de 20 M€ permettra à la fois l'extension du site de production (20 emplois) et la création d'une filiale commerciale et marketing. ➤ **Bluestar** (Chine) : création d'un centre de R & D sur les enzymes au sein de l'INSA Toulouse. ➤ **Sapa** (Suède) : extension d'un site de production d'aluminium extrudé dans le Var. ➤ **Mast** (Suède) : implantation d'un site de fabrication de matériaux pour bateaux en Vendée. ➤ **Akers** (Suède) : extension d'un site métallurgique en Meurthe-et-Moselle. ➤ **Silpro** (Pays-Bas) : fabrication de silicium pour cellules photovoltaïques.

Fonctions d'appui administratives et commerciales

Pour attirer les centres d'appel, les centres de service partagés et les quartiers généraux, la France dispose d'atouts majeurs : main-d'œuvre qualifiée, offre d'immeubles de bureaux modernes, infrastructures de qualité.

LA FRANCE : UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS L'INNOVATION



© C. Vardet - Transcom Rouanne

À mesure que les entreprises développaient leurs réseaux de production et de distribution à l'étranger, leurs fonctions tertiaires d'appui se sont également internationalisées. D'où l'apparition d'un « marché » international significatif pour l'implantation de ces activités : 250 projets par an au cours des quatre dernières années en Europe, selon les estimations de l'AFII. La France dispose de nombreux atouts pour les attirer :

➤ **UNE OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE DE QUALITÉ, DE BON RAPPORT QUALITÉ/COÛTS.** Notre pays dispose de l'une des mains-d'œuvre les mieux formées d'Europe : 37 % de sa tranche d'âge 25-34 ans, par exemple, est titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, contre 29 % en moyenne dans l'Union européenne. Le coût de ses ingénieurs et cadres, y compris les charges sociales, est inférieur à ceux de l'Europe du nord.

➤ **UNE GRANDE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE POUR LES QUARTIERS GÉNÉRAUX.** Paris offre des avantages équivalents, voire supérieurs, à ceux de Londres, Bruxelles ou Francfort : hub aéroportuaire international, 2^e plate-forme boursière européenne, 2^e concentration mondiale de centres de décision. Elle dispose d'une offre immobilière abondante :

À travers deux investissements majeurs, à Soissons et Montluçon, Transcom a créé plus de 800 emplois en France en 2006.

➤ 4 400 emplois d'origine étrangère créés dans les centres d'appel en France en 2006

➤ Paris, 2^e ville préférée par les entreprises pour leurs implantations en Europe

➤ Plus de 2,6 millions de mètres carrés de bureaux commercialisés en Ile-de-France en 2006

en 2006, plus de 2,6 millions de mètres carrés de bureaux ont été commercialisés en Ile-de-France, à des prix très inférieurs à ceux de la région de Londres. Ceci explique que la capitale française soit désignée par les décideurs, dans l'enquête Cushman-Wakefield, comme la deuxième ville d'accueil préférée pour la localisation de leurs activités en Europe.

➤ **UNE OFFRE URBAINE DIVERSIFIÉE POUR L'ACCUEIL DES CENTRES D'APPEL ET DE SERVICES PARTAGÉS.** Grâce à d'ambitieux programmes de rénovation urbaine (La Part-Dieu à Lyon, Marseille Euromed,

anciens docks de Nantes, Euralille, etc.), la plupart de nos capitales régionales disposent d'un parc de bureaux moderne. Leurs prix sont très compétitifs par rapport notamment à des villes anglo-saxonnes en voie de saturation. Nos villes secondaires proposent également un environnement attractif, comme en témoigne l'implantation récente du centre d'appel de Transcom à Soissons.

➤ **DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ.** C'est le cas notamment dans le domaine des télécommunications, indispensables pour les contacts à distance avec les clients et la gestion des réseaux transnationaux. Le taux de couverture de l'ADSL dépasse maintenant 95 % en France ; les prix des télécommunications internationales se situent dans la moyenne basse de l'Union européenne ; le réseau est d'une grande fiabilité.

Ces atouts expliquent les performances très convaincables réalisées par la France pour l'accueil de ces activités. Et ce malgré la forte concurrence des villes britanniques, du Benelux et de Suisse pour les quartiers généraux, et la montée en puissance de destinations d'off shoring (Maroc et Tunisie notamment) pour les centres d'appel et de services partagés. Entre 2001 et 2005, ce sont en moyenne 1 500 emplois d'origine internationale qui se sont créés chaque année dans les centres d'appel, et 1 000 dans les quartiers généraux et services administratifs. Parmi les entreprises ayant choisi la France, on peut citer Transcom, Clientlogic, Sitel, Intracall (Fonecta). Ces bonnes performances se sont encore améliorées en 2006, avec l'accueil, dans les centres d'appel, de Creditsafe, de Virgin Mobile et Expedia ; et, dans les QG, de EZ System ainsi que de nombreuses entreprises chinoises (BBCA, Hisense, China Unionpass, Watchdata). Plus de 4 000 emplois ont ainsi été créés ou maintenus cette année dans les centres d'appel, auxquels s'ajoutent 1 350 emplois dans les services administratifs et les quartiers généraux.

QUELQUES PROJETS EN FRANCE EN 2006

➤ **La société scandinave Creditsafe s'implante à Roubaix.** Spécialisée dans la fourniture d'informations financières en ligne, Creditsafe a confirmé à l'été 2006 sa décision d'implanter à Roubaix son siège France et son centre de services clients. Elle y emploiera 110 personnes d'ici trois ans.

➤ **Virgin Mobile et CarphoneWarehouse créent 300 emplois à Laval.** Dans le cadre de la joint-venture entre Virgin Mobile et Carphone Warehouse/The Phone House, le groupe a lancé son offre de téléphonie mobile en France et décidé d'installer à Laval son centre de relations clients. Trois cents emplois seront créés sur trois ans.

➤ **Fonecta (Finlande) crée un centre d'appel de 350 personnes à Reims dans la région Champagne-Ardenne.**

➤ **Expedia (Etats-Unis),** agence de voyage en ligne, a décidé en octobre 2006 de relocaliser ses activités françaises à Marseille et d'y créer un nouveau centre européen de relations clients et de back office (plus de 200 emplois créés).

➤ **EZ System (Norvège) crée un quartier général sud-européen de 30 personnes à Lyon dans le secteur des TIC.**

Logistique

Centralité géographique, qualité des infrastructures et de la main-d'œuvre, disponibilités foncières : des atouts qui expliquent l'attractivité de la France pour les projets logistiques.

La mondialisation se traduit par la mise en place de réseaux de production et de distribution de plus en plus complexes et étendus, où circulent des quantités croissantes de produits. Acheminer ceux-ci de manière fiable et à un coût modéré est devenu pour les entreprises un facteur-clé de compétitivité. La fonction logistique prend donc une importance croissante, qu'elle soit gérée en interne par les entreprises ou – de plus en plus – externalisée vers des prestataires de services spécialisés. Au total, cette activité représente en Europe environ

LA FRANCE : UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS L'INNOVATION



IKEA Systems B.V. 2007

5 millions d'emplois, mais aussi près de 200 projets internationaux à la recherche chaque année d'une localisation optimale sur le continent. La France dispose de nombreux atouts pour attirer ces investissements :

➤ **UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE.** Ayant des frontières avec six pays européens, notre pays se situe au confluent des axes de transport nord-sud et est-ouest du continent et à proximité immédiate de son cœur économique. Dans un rayon de 2 000 km autour de Paris, ce sont ainsi 600 millions de consommateurs – le premier marché du monde – qui sont accessibles en moins de 48 heures. La France a donc une vocation naturelle à jouer le rôle de plaque d'échange pour les transports internationaux, d'autant qu'elle offre elle-même une base industrielle et de marché de premier plan (2^e économie d'Europe).

➤ **UNE OFFRE LOCALE D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DE GRANDE QUALITÉ.** La France dispose de 11 000 km d'autoroutes, du réseau TGV le plus étendu d'Europe, de 190 aéroports dont 6 internationaux et un hub mondial (Paris représentant à lui seul 20 % du transport passager européen), et enfin, de plusieurs ports majeurs (dont Marseille, 1^{er} port de Méditerranée, et Le Havre, 5^e port à

En 2006, Ikea a créé 1500 nouveaux emplois en France.

➤ Accès à 600 millions de consommateurs en moins de 48h

➤ Plus de 10 000 kilomètres d'autoroutes

➤ 6 aéroports internationaux dont un hub mondial

conteneurs européen). Notre pays propose une offre foncière et immobilière de très bon rapport qualité/prix sur ses nombreuses plates-formes multimodales. Dans la région parisienne, par exemple, le volume total d'entrepôts existants atteint 20 millions de mètres carrés, avec des prix trois fois inférieurs à ceux de Londres.

➤ **UNE INDUSTRIE DE SERVICES LOGISTIQUES PUISSANTE ET MODERNE.** Celle-ci est animée par des entreprises spécialisées de renommée internationale comme Gefco, Norbert Dentressangle, FM Logistics, CAT, STEF-TFE. Si l'on tient également compte des activités menées en interne par les entreprises industrielles et de distribution, ce sont 800 000 personnes qui sont engagées en France dans l'activité logistique.

➤ **UN ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF FAVORABLE :** services de conseil gratuits proposés par la direction des douanes dans 40 centres d'information, formalités informatisées et harmonisées avec 22 autres pays européens, procédures express et personnalisées.

➤ **UNE RECHERCHE CONSTANTE DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION.** Cette démarche s'est par exemple traduite par la mise en place, en 2005, du pôle de compétitivité *Logistique Seine-Normandie*, qui vise à faire de l'axe Rouen-Le Havre la plate-forme multimodale la plus performante d'Europe ; quant au pôle *I-trans*, dans la région Nord-Pas-de-Calais, il a pour objet le développement de systèmes de transport performants intégrant le concept de multimodalité, notamment dans le domaine ferroviaire.

Toutes ces raisons expliquent que les logisticiens internationaux aient fait de la France l'une de leurs destinations privilégiées en Europe, y créant en moyenne près de 2 500 emplois chaque année depuis dix ans. À partir de son hub de Roissy (77 000 m²), Fedex, par exemple, traite chaque jour 750 tonnes de courrier pour desservir 215 pays. Le groupe vient d'annoncer une nouvelle extension pour 2007, avec 300 emplois supplémentaires à la clé.

QUELQUES PROJETS ÉTRANGERS EN LOGISTIQUE EN 2006

➤ **L'Allemand Reichhart** implante un nouveau site logistique près de Maubeuge, en liaison avec l'activité de finition des nouveaux pots d'échappement de la Renault Kangoo (32 emplois).

➤ **Le Britannique Lee Cooper**, dans le cadre de la restructuration de ses activités et de l'amélioration de l'efficacité de sa chaîne logistique en Europe, a décidé la création à Amiens d'un centre européen de distribution et de services clients pour remplacer les trois anciens entrepôts situés en Grande-Bretagne, Suisse et France. Le site français existant a ainsi été préservé et même étendu, avec la création d'une vingtaine d'emplois.

➤ **Le Suisse Kuehne & Nagel** crée une plate-forme logistique à Port-Saint-Louis du Rhône (200 emplois).

➤ **L'Américain Fedex** poursuit l'extension de son hub de Roissy, avec 300 emplois supplémentaires prévus en 2007.

Santé- biotechnologies

Dans ces activités en pleine croissance, la France offre aux industriels des conditions particulièrement favorables pour implanter et développer des projets innovants.



© Siemens AG.

Le marché mondial des médicaments, estimé à près de 600 milliards de dollars, est en croissance rapide (de l'ordre de 7 % par an au cours des trois dernières années). L'innovation y constitue la condition même de la survie pour des laboratoires pharmaceutiques confrontés à un raccourcissement de la durée de vie des médicaments et à la concurrence des génériques. D'où des efforts de R & D considérables, le développement d'un nouveau médicament coûtant en moyenne 800 millions de dollars. D'où également de nombreux projets d'investissement internationaux, motivés par la nécessité d'accéder aux principaux marchés et aux meilleures ressources technologiques

et scientifiques. La France offre en ce domaine des atouts significatifs :

➤ **LA PROXIMITÉ À UN MARCHÉ MAJEUR** : l'Europe représente le 2^e marché des médicaments de la planète, avec 30 % de la demande mondiale. Le marché français est le 2^e en Europe, au coude-à-coude avec l'Allemagne.

➤ **LA PRÉSENCE D'UNE PUISSANTE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**. Celle-ci emploie directement près de 100 000 personnes, auxquelles on peut ajouter le secteur du matériel médico-chirurgical (45 000 personnes) et les fournisseurs de demi-produits

Siemens médical Solutions a lancé en 2005 un programme de coopération avec le CEA dans le domaine de l'imagerie médicale.

➤ 1^{er} rang européen

➤ 3 pôles de compétitivité mondiaux

➤ 22 000 personnes employées en R & D

(chimie fine) et de services (600 entreprises spécialisées). Au total notre pays occupe le 1^{er} rang européen pour la production de médicaments, avec près de 220 sites industriels dédiés et 550 sociétés, dont plusieurs aux tout premiers rangs mondiaux dans leur domaine d'activité (Sanofi-Aventis, 3^e firme du secteur, Merial, Pierre Fabre, Servier, Beaufour, etc.).

➤ **UN SECTEUR DES BIOTECHNOLOGIES ACTIF**. Celui-ci représentait, en 2005, 400 entreprises employant environ 20 000 personnes (3^e rang européen derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne). Parmi ces entreprises, on trouve des champions mondiaux comme BioAlliance, Pharma, Diatos, ExonHit, Nicox, Nonobiotix, mais également de plus petites structures très innovantes. Toutes ces entreprises ont noué des liens nombreux avec les groupes internationaux.

➤ **UNE CAPACITÉ GLOBALE DE RECHERCHE IMPORTANTE** : avec 22 000 chercheurs et techniciens employés dans les entreprises, le secteur pharmaceutique se classe au 2^e rang français en matière d'effort de recherche, derrière l'automobile. L'effort privé est relayé par de puissants centres de recherche publics, comme le CNRS, l'INSERM, le CEA, les instituts Pasteur et Pierre et Marie Curie, dont le budget total de recherche s'élève à 2,3 milliards d'euros. Depuis Pasteur, la pratique du transfert

de technologie entre recherche et industrie constitue une tradition dans notre pays.

➤ **DES POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC DES SECTEURS CONNEXES** tels que les IAA ou les cosmétiques pour le développement de nouveaux types de produits santé : alicaments, dermo-cosmétiques...

Tout cela fait de la France un pays très attractif pour les projets pharmaceutiques. Au cours des dix dernières années, les projets d'origine étrangère ont créé plus de 12 000 emplois dans le seul secteur des médicaments. Parmi des sociétés étrangères qui ont déjà choisi la France, on peut citer : Sankyo, Takeda, AstraZeneca, Baxter, Chugai, Boehringer-Ingelheim, GSK, Johnson & Johnson, Lily MSD, Merck AG, Novartis, Novo-Nordisk, BSQ, Pfizer, Roche, Serono, Schering-Plough. Ces entreprises réalisent 51 % du chiffre d'affaires du secteur pharmaceutique, ce pourcentage atteignant même 69 % dans celui du matériel médical.

Cette bonne attractivité s'est confirmée en 2006, avec notamment un projet majeur de GSK près de Valenciennes. D'autres investissements ont été réalisés par Novartis, Boehringer, Merz, et, dans le matériel médical, par Elektra. En 2006, ce sont plus de 1 500 emplois en biopharmacie qui auront été créés par ces investissements.

QUELQUES PROJETS ANNONCÉS EN FRANCE EN 2006

PHARMACIE ET MÉDICAMENTS

➤ **GSK (GB)** étend son site de fabrication de médicaments d'Evreux (200 emplois). ➤ **Merz (All)** crée un nouveau site de production en Ile-de-France (100 emplois). ➤ **Boehringer (All.)** crée 68 emplois sur son site de Reims. ➤ **Novartis** étend son site alsacien de Huningue (50 emplois). ➤ **Elekta (Suède)** réalise une extension à Paris dans le domaine de l'instrumentation médicale (40 emplois).

COSMÉTIQUES

➤ **Shiseido, premier cosméticien japonais**, renforce son équipe de R & D à Paris (15 personnes), confirmant la position centrale de la France dans la politique d'innovation de l'entreprise. ➤ **Kanebo**, deuxième cosméticien japonais, regroupe dans de nouveaux locaux à Paris sa filiale commerciale et son équipe de R & D. Ce renforcement (création de 20 emplois) s'accompagne du transfert de l'équipe marketing dont l'entreprise disposait à Zurich.

Technologies de l'information et des communications

Avec ses pôles de compétitivité internationaux en microélectronique, logiciels et technologies de télécommunication, la France offre des opportunités d'affaires de premier plan aux entreprises internationales.

Les TIC constituent un immense domaine englobant les secteurs de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications et intégrant à la fois des matériels, des logiciels et des services. Plusieurs tendances de fond contribuent au dynamisme des flux d'investissement internationaux dans ces activités : croissance rapide du marché liée à l'apparition constante de nouveaux produits et applications ; phénomènes de convergence technologiques s'accompagnant de constantes restructurations du secteur ; nécessité pour les entreprises d'acquérir une dimension

LA FRANCE : UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS L'INNOVATION



© Rayman 4, Ubisoft

mondiale afin de financer et d'amortir leur gigantesque effort de recherche. Rien qu'en Europe, plus de 700 projets internationaux (hors acquisitions) ont ainsi été recensés chaque année entre 2002 et 2005. La France offre des atouts importants pour attirer ceux-ci :

➤ **UNE BASE INDUSTRIELLE PUISSANTE**, notamment dans les composants électroniques et les équipements de communication, où, avec respectivement 60 000 et 54 000 salariés, elle se situe aux tout premiers rangs en Europe. Parmi les entreprises françaises leaders

Ubisoft, une entreprise française mondialement reconnue dans le domaine des jeux vidéo.

➤ 45 000 chercheurs en télécommunications

➤ 5 pôles de compétitivité nationaux

➤ 2^e pays européen pour le nombre de diplômés en TIC

de leur activité au niveau international, on peut mentionner : Thomson Multimédia (MPEG mp3), Alcatel, France Télécom, Gemplus, ST Microelectronics, Sagem, etc.

➤ **UNE RÉELLE COMPÉTENCE DANS LES LOGICIELS ET LES SERVICES INFORMATIQUES**. Ce secteur emploie en France 321 000 personnes, pour un chiffre d'affaires de plus de 40 milliards d'euros. Parmi les principaux domaines d'excellence français, on peut citer : le CAD/CAM (Dassault systèmes Lectra), le E-trading (GL Trade), le langage naturel (Itesoft, AZIa composants logiciels), l'aide à la décision (Business objects), les logiciels de gestion (Adonix...), les logiciels liés à l'électronique grand public (Thomson), les effets spéciaux et les jeux vidéo (Infogrammes, Ubisoft, Visgames).

➤ **DES RESSOURCES IMPORTANTES EN PERSONNELS QUALIFIÉS**. La France est le 2^e pays européen pour le nombre de diplômés en TIC. Elle dispose d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur réputés : Supelec, Écoles nationales supérieures des télécommunications de Paris et de Bretagne, Institut national des télécommunications.

➤ **UNE GRANDE CAPACITÉ D'INNOVATION** avec, par exemple, 45 000 chercheurs en télécommunications (notamment à France Télécom et dans les grands laboratoires publics : GET, INRIA, CEA, CNRS), et un rôle majeur dans plusieurs innovations marquantes : ATM, GSM, UMTS, turbocodes pour le traitement du signal.

Ces atouts ont permis à la France d'attirer un flux important de projets étrangers, qui ont créé plus de 6 500 emplois par an au cours des dix dernières années. La plupart des grands groupes étrangers ont implanté en France des bases majeures d'opération. Parmi les entreprises étrangères présentes dans notre pays, on peut citer : Motorola, LG Electronics dans les équipements de télécommunication ; Atmel, IBM, NXP, Freescale dans les composants électroniques, où les entreprises étrangères représentent 71,5 % du chiffre d'affaires de l'industrie française.

La R & D constitue un domaine de prédilection de ces investisseurs, souvent en coopération avec des partenaires français. Microsoft a, par exemple, créé un laboratoire commun avec l'INRIA dans le domaine des sciences du calcul ; Hitachi travaille, en partenariat avec l'INRIA et Eurecom, sur la 4^e génération de systèmes de communication (IP, WIFI technologies) ; Motorola a implanté depuis 1967, à Toulouse, un grand centre d'excellence en télécommunications (GSM, GPRS, UMTS) ; LG Electronics à installé à Paris son centre de R & D européen sur le téléphone mobile.

QUELQUES PROJETS ÉTRANGERS EN FRANCE DANS LES TIC

➤ **Icera (GB)** renforce sa recherche en France. Après l'implantation en 2005 d'un centre de R & D à Sophia Antipolis, la société britannique Icera Semiconductors, un des leaders mondiaux du design et de la fabrication de composants électroniques pour applications sans fil, a confirmé le lancement à Sophia de son 2^e programme de R & D, qui créera 50 emplois qualifiés supplémentaires. Initialement prévu sur l'autre centre R & D du groupe, situé à Bristol (Angleterre), ce programme s'implante finalement en France grâce à une forte mobilisation des agences de promotion concernées.

➤ **Google (USA)** se renforce à Paris, faisant passer ses effectifs de 40 à 100 personnes.

➤ **Motorola (USA)** reprend à Rennes le centre de développement de Mitsubishi sur le i-mode.

Des réformes pour améliorer l'attractivité du territoire

L'amélioration de l'attractivité du territoire national pour les investisseurs internationaux constitue l'une des priorités du gouvernement français. Cette mobilisation s'est traduite, d'une part, par la mise en place de structures chargées d'une mission de conseil et de proposition, et, d'autre part, par l'annonce de mesures concrètes.

La réflexion sur l'attractivité est animée par des structures de dialogue et d'échange : le « Conseil stratégique de l'attractivité » (rencontre entre des chefs d'entreprise étrangers et le Premier ministre), les groupes de travail interministériel, le cercle de réflexion « Win in France ». L'AFII alimente ce dispositif par des propositions juridiques et fiscales en étant à l'écoute des opérateurs étrangers en France.

D'autres organismes plus spécialisés sont également associés à cette réflexion sur les sujets relevant de leur compétence, parmi lesquels on peut citer : le Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) ; le Conseil stratégique des technologies de l'information (CSTI) ; le Comité interministériel de contrôle de l'immigration (CICI) ; le Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants.

Trois séminaires gouvernementaux sur l'attractivité ont déjà eu lieu sur la base de ces travaux (décembre 2003, février 2005, mai 2006).

DES ACTIONS CONCRÈTES

Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place d'un « plan gouvernemental pour l'attractivité », dont les premières mesures ont été annoncées le 11 décembre 2003. Ce plan comportait trois objectifs principaux : attirer les capitaux (productifs et financiers), les compétences (cadres impatriés, étudiants et chercheurs) et les activités stratégiques (centres de recherche, quartiers généraux, etc.). Cette démarche s'inscrit dans le cadre plus large d'une politique économique visant à améliorer l'environnement des entreprises en France (loi sur l'initiative économique, plan pour l'innovation et la recherche, assouplissement des dispositions de la loi sur la réduction du temps de travail, aménagement de la procédure des licenciements collectifs, réformes structurelles des retraites et de la sécurité sociale).

Dans le cadre de ce dispositif, plus d'une centaine de mesures spécifiques à l'attractivité ont déjà été annoncées, concernant notamment la fiscalité, la sécurité juridique des investisseurs, l'accueil des compétences et des talents et l'accompagnement des implantations d'entreprises étrangères. Un effort permanent est mené en parallèle pour rationaliser les structures et l'action administrative, simplifier les procédures, améliorer les services rendus par l'État.

➤ 130 mesures en faveur de l'attractivité

QUELQUES EXEMPLES DE MESURES CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ

1. FISCALITÉ

➤ **Allègements fiscaux sur les entreprises :** plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée ; réforme du crédit impôt recherche (assiette calculée désormais en partie sur le niveau des dépenses et plus seulement sur leur accroissement) ; extension du régime fiscal favorable des quartiers généraux aux centres de R & D ; généralisation de la pratique du rescrit fiscal à l'ensemble des prélèvements obligatoires et des cotisations sociales ; plafonnement à 3,5 % des droits de mutation immobilière.

➤ **Allègements fiscaux sur les personnes physiques :** mise en place d'une imposition personnelle proportionnelle au temps de travail en France ; exonération pendant cinq ans de l'impôt sur le revenu sur les primes d'impatriation ; suppression des situations de double-imposition des stock-options attribuées avant l'arrivée en France ; plafonnement à 40 % du taux marginal maximal de l'impôt sur le revenu ; bouclier fiscal plafonnant l'impôt direct à 60 % du revenu ; suppression progressive de la taxation des plus-values de cession de titres de participation.

➤ **Amélioration du conseil fiscal à la personne :** création d'un service d'information avec des interlocuteurs anglophones et possibilité de rescrit ; facilitation des démarches fiscales lors du retour des non-résidents ; ouverture d'un guichet à distance spécialement dédié au traitement des demandes des contribuables étrangers.

2. AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

➤ **Amélioration du cadre juridique de l'investissement :** clarification de la réglementation relative aux investissements étrangers ; réforme des dispositions relatives au soutien abusif afin de renforcer la sécurité juridique des financeurs ; création de la

société unipersonnelle d'investissement à risque ; introduction de la fiducie en droit français, afin de permettre la création d'un patrimoine affecté à certaines opérations économiques ; amélioration de l'information des investisseurs afin de faciliter la reprise des entreprises en difficulté ; introduction du statut de la société européenne en droit français.

➤ **Assouplissement des contraintes réglementaires :** flexibilisation de la loi sur les 35 heures ; mise en place de contrats de travail plus flexibles (ex. : CNE) ; accélération des procédures d'importation et d'exportation ; accélération des procédures d'enregistrement de la propriété immobilière en France.

3. ATTRACTION DES COMPÉTENCES

➤ **Étudiants :** structuration de l'organisation de l'enseignement autour d'une architecture commune (LMD) reconnue au niveau européen ; développement de programmes et cursus délivrés en langues étrangères ; amélioration des procédures administratives pour favoriser la venue des meilleurs étudiants ; création d'une carte de séjour « compétences et talents » pour les migrants hautement qualifiés ; assouplissement de la réglementation de l'accès au marché du travail pour les étudiants étrangers à fort potentiel.

➤ **Chercheurs :** attribution de chaires d'excellence par l'Agence nationale de la recherche (ANR), amplification des programmes d'incitation à la mobilité des meilleurs jeunes chercheurs français et étrangers (partenariats « Hubert Curien »), accueil personnalisé des meilleurs chercheurs mondiaux (carte de « chercheur invité »).

➤ **Personnels :** simplification des procédures administratives d'impatriation des cadres dirigeants ou de haut niveau ainsi que de leur famille (ex. : suppression totale de la carte de commerçant, mise en place d'un guichet unique pour la délivrance des autorisations de travail).

L'AFII : missions, objectifs et moyens

- 46 Prospector et communiquer
au service de la France
- 48 L'AFII proche de ses clients
- 50 Offrir aux entreprises étrangères
un service de qualité

Prospecter et communiquer au service de la France

L'AFII : MISSIONS, OBJECTIFS ET MOYENS

Trois objectifs sont prioritaires pour l'AFII : détecter de nouveaux projets, établir avec les investisseurs une relation de confiance à long terme, améliorer l'image de la France.

LES ACTIONS

DE PROSPECTION constituent le cœur de métier de l'AFII. Elles prennent les formes suivantes : organisation de « road shows » et de séminaires commerciaux, démarchage par courrier et par internet, accueil de missions en France, et surtout rencontres en tête à tête avec les dirigeants de l'entreprise... L'agence a par ailleurs mis en place des dispositifs d'information conviviaux (sites web...) ayant pour but d'inciter les entreprises à entrer spontanément en contact avec nos équipes. Une fois les projets identifiés, ils

sont communiqués aux partenaires territoriaux de manière à leur permettre de formuler une offre qui est transmise à l'investisseur par l'intermédiaire du dispositif COSPE. L'AFII intervient ensuite, en liaison avec l'ensemble des partenaires concernés, dans le processus de négociation destiné à convaincre l'entreprise de s'implanter en France.

LES ACTIONS

DE COMMUNICATION ont pour but de substituer l'image d'une France accueillante et performante à celle d'un pays complexe et sur-administré. Depuis près de trois ans l'AFII tente de modifier les attitudes de la cible des investisseurs à l'égard de la France. Argumentaires, brochures, reportages sectoriels, témoignages, success stories sont aujourd'hui traduits en cinq langues et systématiquement diffusés par le biais des bureaux AFII, des Ambassadeurs, des missions économiques, et des réseaux français tels que les conseillers du commerce extérieur, les chambres de commerce...

Élargir le spectre des informations délivrées et toujours mieux structurer et intégrer les prises de paroles pour déboucher sur la formalisation de projets d'investissements plus nombreux restent les objectifs de l'année 2007.

L'AFII EN CHIFFRES

- **Le statut.** Établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi sur les régulations économiques du 15 mai 2001.
- **Le financement.** 22,2 millions d'euros en 2007.
- **Les hommes.** 139 collaborateurs à temps plein au 31 décembre 2006, dont 72 à l'étranger.
- **Un objectif commun.** Faire de la France le premier pays d'accueil des projets d'investissements internationaux en Europe à l'horizon 2009.

L'action de l'AFII en matière de partenariats et reprises

L'internationalisation et la présence croissante des entreprises étrangères ne prend pas seulement la forme de projets d'investissements physiques, mais également de reprises d'entreprises existantes et de partenariats avec des entreprises locales. Il s'agit là d'enjeux importants pour l'économie française. En effet, la reprise d'entreprise permet le maintien d'activités autrement menacées de disparition (succession, difficulté financière, etc.). Quant aux partenariats, ils contribuent à accroître la présence et la compétitivité des entreprises françaises

sur le marché international. Ils permettent des transferts de technologie et de savoir-faire et constituent souvent le premier pas vers des opérations d'implantation physiques sur le territoire. L'AFII a donc cherché à mettre en place des dispositifs spécifiques d'intervention dans ces différents domaines.

Ce dispositif fonctionne actuellement essentiellement par des réponses, au cas par cas, à des demandes d'entreprises étrangères. Une fois détectées par un bureau AFII, celles-ci sont transmises à travers la

procédure COSPE à l'ensemble de nos partenaires, qui essaient alors d'identifier les entreprises traversant des difficultés (pour les reprises) ou susceptibles d'être intéressées par une offre de coopération.

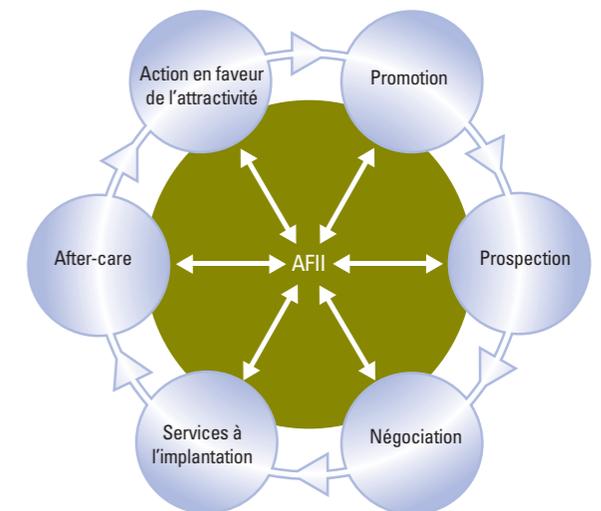
Parmi les opérations de ce type réalisées en 2006, on peut notamment mentionner : la reprise par l'Américain Silver Point de l'usine d'équipement automobile CF Gomma de Rennes (1600 emplois maintenus) ; la reprise par le Chinois Bluestar de la société d'aliments pour animaux Adisseo (1014 emplois maintenus)

LES ACTIONS

DE « MARKETING RELATIONNEL », intermédiaires entre les deux catégories précédentes. Ces actions ont pour but d'établir des relations de long terme avec les investisseurs et prescripteurs d'opinion. En 2006, l'AFII a initié une démarche relationnelle structurée avec les décideurs et les influenceurs, en relayant les actions publicitaires ou événementielles par une communication personnalisée autour de contenus inédits à forte valeur ajoutée : programme avec des Think Tank, études dédiées, baromètre mesurant l'image de la France auprès des décideurs étrangers, lancement d'un journal trimestriel « Invest inFrance ».

L'AFII cherche en permanence à améliorer ses outils dans ces différents domaines. En matière de prospection, par exemple, un effort particulier sera consacré à partir de 2007 aux entreprises qui ne connaissent pas encore notre pays, avec la constitution d'une cible d'entreprises non encore présentes en France à prospecter en priorité. Quant à la « chaîne de traitement des projets », plusieurs initiatives visent à en accroître encore la qualité :

Les six missions de l'AFII : la boucle commerciale



sélectivité accrue des fiches transmises au COSPE, renforcement du dispositif d'alerte et d'information sur les projets nouveaux, mise en place d'un dispositif de mesure systématique de la qualité de nos interventions.

L'AFII proche de ses clients

Avec ses 72 collaborateurs à l'étranger, répartis dans 21 bureaux, l'AFII est présente dans la plupart des grandes capitales économiques mondiales. Dans plusieurs autres villes ou pays, les missions économiques françaises jouent un rôle actif de démarchage auprès des entreprises susceptibles d'investir en France.



Les bureaux de l'AFII dans le monde

EUROPE

AFII FRANCE

Paris
77 bd Saint-Jacques
75680 Paris cedex 14
Tél. +33 1 44 87 17 17
Fax +33 1 40 74 73 27
Email: info@investinfrance.org
www.investinfrance.org/France

IFA PAYS GERMANIQUES

Francfort
Invest in France Agency
Französisches
Generalkonsulat
Zeppelinallee 35
60325 Frankfurt am Main
Allemagne
Tél. +49 69 79509670
Fax +49 69 79509669
Email: ermany@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Germany

Düsseldorf
Invest in France Agency
Französische Botschaft
Wirtschafts- und
Handelsabteilung
Königsallee 55,
D - 40212 Düsseldorf
Allemagne
Tél. +49 211 86 81 655
Fax +49 211 86 81 656
Email:
germany@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Germany

Zurich
Invest in France Agency
Zeltweg 48 - Postfach 1560
CH - 8032 Zurich
Suisse
Tél. +41 1 261 45 00
Fax +41 1 261 45 05
Email:
switzerland@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
Switzerland

IFA BENELUX

Bruxelles
Invest in France Agency
475 Avenue Louise
B-1050 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 2 646 59 40
Fax +32 2 646 60 90
Email:
benelux@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Benelux

Amsterdam
Invest in France Agency
Wibautstraat, 129
NL-1091 GL Amsterdam
Pays-Bas
Tél. +31 20 662 20 39
Fax +31 20 662 08 31
Email:
benelux@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Benelux

IFA ESPAGNE

Madrid
Invest in France Agency
Marqués de la Enseñada 10
4º planta
E - 28006 Madrid
Espagne
Tél. +34 918 377 850
Fax +34 918 377 851
Email: spain@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Spain

Barcelone
Invest in France Agency
Avenida Sarriá 102
Edificio Sarriá Forum
11º planta
E - 08017 Barcelone
Espagne
Tél. +34 93 205 18 90
Fax +34 93 205 18 90
Email: spain@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Spain

IFA ITALIE

Milan
Invest in France
Agency
Via Cusani, 10
I - 20121 Milan
Italie
Tél. +39 02 72 02 25 43
Fax +39 02 87 66 12
Email: italy@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Italy

IFA LONDRES

Londres
Invest in France
Agency
21 Grosvenor Place
SW1X 7HU - Londres
Grande-Bretagne
Tél. +44 20 7823 09 00
Fax +44 20 7235 8453
Email:
london@investinfrance.org
www.investinfrance.org/uk

IFA PAYS NORDIQUES

Stockholm
Invest in France Agency
Kungsgatan,58
S-11122 Stockholm
Suède
Tél. +46 8 545 850 40
Fax +46 8 662 59 69
Email:
nordics-countries@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NordicCountries

ASIE

IFA CHINE

Shanghai
Invest in France Agency
Suite 202, Hai Tong
Securities Bldg N.689,
Guangdong Lu,
Shanghai 200021
Chine
Tél. +86 21 61 35 20 42
Fax +86 21 63 41 12 06
Email: china@investinfrance.org
www.investinfrance.org/China

Hong kong
Mission économique de
l'Ambassade de France
Admiralty Center,
Tower II, 25 th Fl
18 Harcourt Rd
GPO Box n° 2421
Hong Kong
Chine
Tél. +852 2158 3761
Fax +852 2158 3804
Email:
hongkong@investinfrance.org
www.investinfrance.org/China

IFA TAIPEI

Taipei
Mission économique de
l'Ambassade de France
Bank Tower #1401,
No 205 TunHwa North Rd.
Po-Box 118-1361
105 Taipei
Tél. +886 2 2713 3552
Fax +886 2 2717 1353
Email:
taiwan@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Taiwan

IFA COREE

Séoul
Mission économique de
l'Ambassade de France
Samheug Bldg, 8th Fl
705-9 Yeoksam - Dong,
Kangnam-Ku
135-711 Séoul - Corée
Tél. +822 564 0419
Fax +822 3452 9025
Email: korea@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Korea

IFA JAPON

Tokyo
Jusqu'au 1^{er} mai 2007 :
Mission économique de
l'Ambassade de France
Hanazono-koen bldg 4F
1-20-13 Shinjuku,
Shinjuku-ku
Tokyo 160-0022
Tél. +81 3 3355 5900
Fax +81 3 3355 5930
Email: japan@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Japan
À compter du 1^{er} mai 2007 :
Invest in France Agency
Masonic 39 Mori Trust
Bldg. 12F
2-4-5 Azabudai,
Minato-ku,
Tokyo 106-0041
Email: japan@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Japan

Nagoya
Mission économique de
l'Ambassade de France
Nagoya Daiya Bldg,
No. 1 6F
3-16-22 Meieki,
Nakamura-ku
Nagoya-shi,
Aichi 450-0002
Tél. +81 52 582 0559
Fax +81 52 582 0560
Email: japan@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Japan

IFA INDE

New Delhi
Mission économique de
l'Ambassade de France
2/50 E Shantipath
Chanakyapuri
110 021 New Delhi
Tél. +91 11 2419 6300
Fax +91 11 2419 6309
Email: india@investinfrance.org
http://www.investinfrance.org/India

AMERIQUE DU NORD

IFA AMERIQUE DU NORD

New York
Invest in France
Agency
810 Seventh Avenue
Suite 3800
Etats-Unis
New York, NY 10019
Tél. +1 212 757 9340
Fax +1 212 245 1568
Email: us@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica

Chicago
Invest in France
Agency
205 North Michigan
Avenue
Suite 3750
Chicago IL 60601
Etats-Unis
Tél. +1 312 628 1054
Fax +1 312 628 1033
Email: us@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica

San Francisco
Invest in France
Agency
88 Kearny Street
suite 700
San Francisco,
CA 94108
Etats-Unis
Tél. +1 415 781 0986
Fax +1 415 781 0987
Email: us@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica

Toronto
Invest in France Agency
Mission économique de
l'Ambassade de France
20 Queen Street West
Suite 2004
Toronto - ON M5H 3R3
Canada
Tél. +1 416 977 12 57
Fax +1 416 977 79 44
Email:
canada@investinfrance.org
http://www.investinfrance.org/
NorthAmerica

Offrir aux entreprises étrangères un service de qualité

L'AFII : MISSIONS, OBJECTIFS ET MOYENS

La qualité du service rendu à l'entreprise constitue l'une des clés de la réussite du projet étranger en France. L'AFII se mobilise en ce sens à toutes les étapes du processus.

L'AFII offre aux entreprises internationales, en liaison avec ses partenaires territoriaux, un service de qualité à tous les stades de leur processus d'implantation et de développement en France :

➤ **AU COURS DE LA NÉGOCIATION PRÉALABLE À L'IMPLANTATION**, elle fournit à l'entreprise toutes les informations nécessaires à la prise de décision : données générales sur le pays, solutions d'implantation les mieux adaptées aux besoins de l'entreprise, données détaillées sur l'offre territoriale, visites de sites, information et négociation sur les aides disponibles, etc.

➤ **AU MOMENT DE L'IMPLANTATION**, elle joue un rôle de facilitateur pour favoriser la réussite initiale du projet : conseil et information sur les particularités de l'environnement économique et juridique local, rôle d'interface dans les contacts avec l'administration (guichet unique en matière de fiscalité, droit du travail et des sociétés, formalités douanières, permis de construire, obtention des aides publiques, etc.), appui à l'installation des personnels expatriés (obtention de visa, logement, scolarisation des enfants, insertion du conjoint, conseils en matière de protection sociale et de fiscalité...).

➤ **UNE FOIS LE PROJET MIS EN EXPLOITATION**, elle mène une activité de suivi destinée à anticiper et aider à résoudre les difficultés éventuelles, à s'assurer de la satisfaction de l'investisseur, à détecter l'existence de nouveaux projets et à faciliter leur réalisation en France. Ce rôle dit d'after-care est aujourd'hui considéré comme l'une des principales priorités de notre agence.

Un large réseau de partenaires

L'attraction des investissements étrangers mobilise une grande diversité d'acteurs : agences de développement et de promotion territoriales et locales, associations d'entreprises et chambres de commerce, sociétés de bourse, structures de gouvernance des pôles de compétitivité, entreprises intéressées par la prospection de nouveaux clients. Plusieurs administrations d'État, au premier rang desquelles on peut citer la DIACT et son pôle « mutations économiques », le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (DGTPE, DGE), ainsi que les réseaux d'Ubifrance et des missions économiques, sont également impliqués dans cette politique.

La coordination des actions menées par ces différents organismes constitue un enjeu majeur. L'AFII s'efforce d'agir en ce sens à travers la mise en place de réseaux de partenariat avec ces différents acteurs.

Le développement de l'after-care

Il ne suffit pas d'attirer les investisseurs étrangers dans notre pays. Il faut également les retenir. L'importance cruciale de cet enjeu apparaît, d'une part, au regard du débat actuel sur les délocalisations, d'autre part, si l'on considère qu'au cours des trois dernières années, les extensions de sites existants ont représenté des chiffres de créations d'emplois en France supérieurs à la création de sites nouveaux. Cette action d'after-care peut prendre diverses formes :

➤ Maintien d'un contact suivi avec l'entreprise, à l'initiative de l'agence, pour évaluer sa satisfaction vis-à-vis du territoire, détecter l'existence de problèmes ou au contraire de projets nouveaux. C'est le sens du programme « grands comptes » mis en place depuis trois ans à l'AFII et dont les objectifs ont été récemment élargis.

Ces entreprises font l'objet de deux visites annuelles, l'une sur le site, l'autre dans le pays d'origine.

➤ Maintien d'un lien collectif avec les réseaux d'entreprises étrangères présentes dans le pays : coopération avec les chambres de commerce étrangères, animation de clubs d'entreprises étrangères en France, comme le club « Japon » de l'AFII.

➤ Interventions ponctuelles et rapides, à la demande de l'entreprise, pour l'aider à surmonter une difficulté apparue, notamment dans le domaine des contacts avec l'administration.

➤ Action en faveur de l'insertion d'entreprises étrangères dans le tissu économique local, à travers notamment la mobilisation de partenaires, sous-traitants et fournisseurs potentiels.

Les interventions de l'AFII et des agences partenaires aux différents stades d'engagement d'un projet

Étapes du projet	Besoin des entreprises	Type d'intervention des agences
Définition des caractéristiques du projet	Identifier les grandes zones géographiques où le projet est susceptible de s'implanter.	Promotion générale, présentation du pays (pour être sur la carte mentale de l'investisseur).
Constitution de la « long list »	Limiter les zones de recherche à une quinzaine de pays/régions	Éléments détaillés sur l'offre territoriale, (coût, qualité, accessibilité) destinés à montrer que le territoire constitue un lieu de localisation crédible.
Constitution de la « short list »	Sélectionner quelques sites candidats à une implantation potentielle	Informations détaillées sur les sites disponibles, transmission d'offres territoriales à l'entreprise.
Choix final du site	Identifier le site présentant le meilleur rapport coût/qualité/fiabilité	Visite des sites, rencontre avec des investisseurs déjà implantés, négociations approfondies, propositions d'aides fiscales et financières.
Réalisation du projet	Résoudre les problèmes techniques et administratifs liés à l'aménagement et à la mise en service du site	Rôle de guichet unique pour les formalités administratives, mise en contact avec les partenaires locaux (fournisseurs, salariés...), aide à l'implantation personnelle des cadres étrangers, etc.

annexes

Le contexte international

54 2006 : poursuite de la reprise de l'investissement international

Les méthodes statistiques du bilan AFII

58 Observer les flux d'investissements étrangers en France

60 Les nomenclatures du bilan

62 Diversité des sources statistiques sur l'investissement étranger en France

2006 : poursuite de la reprise de l'investissement international



L'année 2006 a été marquée par une nouvelle progression des flux d'investissements internationaux, et ce quel que soit l'indicateur utilisé : statistiques dite « d'IDE » issues des balances des paiements, fusions-acquisitions internationales, projets greenfields et créations d'emploi à l'étranger.

UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Cette évolution positive s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs favorables à l'investissement :

– **Une conjoncture macroéconomique bien orientée**, avec une poursuite à un rythme soutenu, pour la 4^e année consécutive, de la croissance mondiale (+ 5,1 % en 2006 selon le FMI). Celle-ci, tirée essentiellement par le dynamisme des pays en développement (7,3 %), a également bénéficié d'une bonne conjoncture dans les pays industrialisés (+ 3,1 %), malgré un ralentissement de la croissance américaine au second semestre.

– **Des conditions de financement favorables** : reconstitution des marges et hausse des profits (notamment dans la zone euro) ; bas niveaux des taux d'intérêt (malgré un resserrement de la politique monétaire américaine en fin d'année) ; abondance des liquidités disponibles.

UN EFFORT D'INVESTISSEMENT SOUTENU

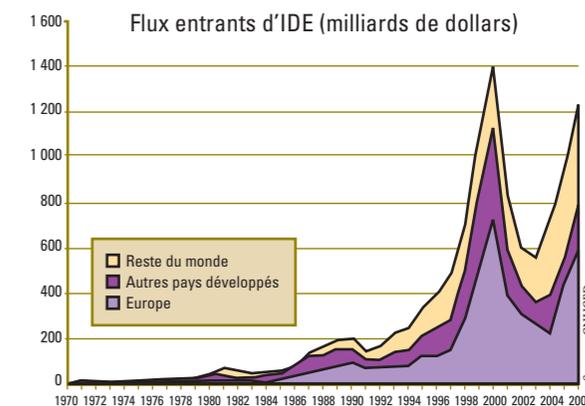
Ces facteurs ont favorisé la poursuite de l'effort d'investissement des entreprises, qu'il s'agisse de croissance externe ou interne. Les investissements physiques ont continué à progresser en 2006 à un rythme soutenu : + 4,1 % dans l'ensemble des pays industrialisés, contre 4,9 % en 2005. Quant aux fusions-acquisitions, dopées par l'accélération des restructurations industrielles (par exemple dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications) et par la hausse des capitalisations boursières, elles ont atteint un record historique : 3 610 milliards de dollars selon les données publiées fin décembre 2006 par Thomson Financial.

Par ailleurs, plusieurs facteurs spécifiques ont joué un rôle dans le développement des flux d'investissements internationaux : poursuite du mouvement d'ouverture des économies nationales aux entreprises étrangères ; montée en puissance des multinationales des pays émergents ; développement rapide de nouveaux secteurs à l'international (biotechnologies, environnement...), rôle croissant de nouvelles formes d'investissement (private equity, hedge funds, fonds de pension...). On observe en conséquence une forte progression des opérations d'investissement international et ce quel que soit l'indicateur retenu.

NOUVELLE PROGRESSION DES FLUX D'INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les flux d'IDE (investissement direct à l'étranger) ont poursuivi et même accéléré la progression observée depuis maintenant trois ans, pour atteindre 1 230 milliards de dollars. Ils retrouvent ainsi un niveau proche du maximum historique observé en 2000, soit 1 600 milliards de dollars, avant la baisse des années 2001 et 2002.

Par région de destination, ce sont les Etats-Unis et surtout l'Europe de l'Ouest qui concentrent la majeure partie de l'augmentation des flux d'investissements directs (respectivement + 78 et + 123 milliards de dollars), du fait, largement, des montants records de fusions-acquisitions (cf. infra).



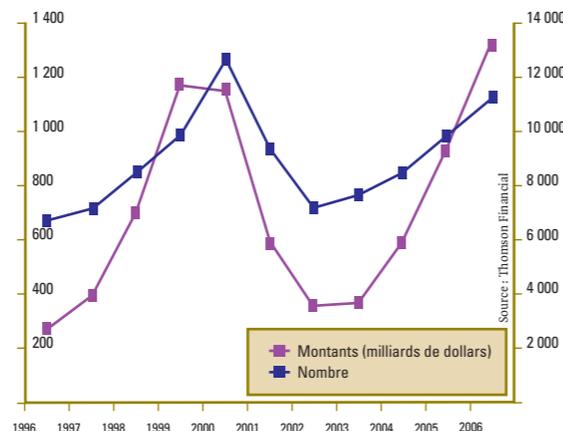
Flux entrants d'IDE par région de destination (milliards de dollars)

Région/pays d'accueil	2004	2005	2006 ^a	Taux de croissance 2006/2005 (%)
World	710,8	916,3	1 230,4	34,3
Economies développées	396,1	542,3	800,7	47,7
Europe	217,7	433,6	589,8	36,0
Union européenne	213,7	421,9	549,0	30,1
UE-15	185,2	387,9	510,7	31,7
10 nouveaux pays membres	28,5	34,0	38,4	12,8
Etats-Unis	122,4	99,4	177,3	78,2
Japon	7,8	2,8	- 8,2	- 395,5
Économies en développement	275,0	334,3	367,7	10,0
Afrique	17,2	30,7	38,8	26,5
Amérique latine, Caraïbes	100,5	103,7	99,0	- 4,5
Asie, Océanie	157,3	200,0	229,9	15,0
Asie de l'Ouest	18,6	34,5	43,3	25,5
Sud, Est, et Sud-Est asiatique	138,0	165,1	186,7	13,1
Chine	60,6	72,4	70,0	- 3,3
Hong Kong, Chine	34,0	35,9	41,4	15,4
Singapour	14,8	20,1	31,9	58,8
Europe du Sud-Est et ex-CEI	39,6	39,7	62,0	56,2

Source : CNUCED

La progression est plus modeste en direction des économies en développement (+ 10 %). Les flux entrants s'accroissent légèrement à destination de l'Asie – à partir d'un niveau déjà élevé –, ainsi que des pays en transition d'Europe de l'Est et d'Afrique. Ils connaissent une forte poussée à destination des pays de l'ex-CEI et de la Turquie. Ils sont par contre en légère régression vers l'Amérique latine, peut-être du fait d'un climat politique moins favorable aux investissements étrangers.

Évolution des fusions-acquisitions internationales depuis 1996



Principales opérations d'acquisition internationales initiées en 2006

Montant de l'opération (milliards de dollars)	Nom de la cible	Secteur de la cible	Nationalité de la cible	Nom de l'acquéreur	Secteur de l'acquéreur	Nationalité de l'acquéreur
71,4	Endesa SA	Electricité, gaz et eau	Espagne	E ON AG	Electricité, gaz et eau	Allemagne
39,5	Arcelor SA	Métaux et produits métalliques	Luxembourg	Mittal Steel Co NV	Métaux et produits métalliques	Pays-Bas
30,2	BAA PLC	Transport aérien et maritime	Royaume-Uni	Grupo Ferrovial SA Caisse de Dépôt et Placement GIC Special Invest Pte Ltd	Divers	Espagne
26,6	Scottish Power PLC	Electricité, gaz et eau	Royaume-Uni	Iberdrola SA	Electricité, gaz et eau	Espagne
18,8	Gallaher Group PLC	Tabac	Royaume-Uni	JTI (UK) Management Ltd	Divers	Royaume-Uni
18,2	Falconbridge Ltd	Mines	Canada	Xstrata PLC	Mines	Suisse
18,0	Inco Ltd	Mines	Canada	Cia Vale do Rio Doce SA	Mines	Brésil
15,5	BOC Group PLC	Chimie et parachimie	Royaume-Uni	Linde AG	Machines	Allemagne
14,7	Lucent Technologies Inc	Equipements de communication	Etats-Unis	Alcatel SA	Equipements de communication	France
14,6	Scania AB	Equipements de transport	Suède	MAN AG	Equipements de transport	Allemagne

source : Thomson Financial

Nb : certaines de ces opérations sont toujours en cours de réalisation.

NIVEAU RECORD DES FUSIONS-ACQUISITIONS INTERNATIONALES

Cette poussée des flux d'IDE s'explique elle-même largement par la reprise des fusions-acquisitions internationales, qui ont atteint le montant record de 1 314 milliards de dollars, avec une très forte concentration des opérations sur deux régions : l'Europe et les Etats-Unis, où les acquisitions des entreprises locales par des non-résidents ont respectivement atteint les records de 744,4 et 215,2 milliards de dollars.

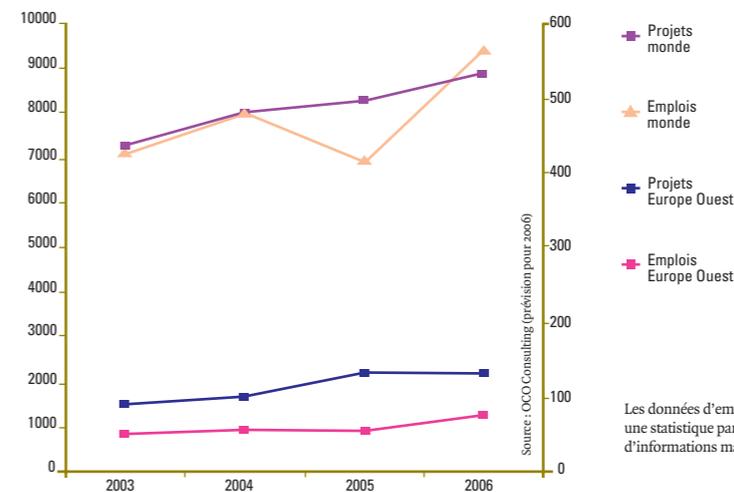
Parmi les secteurs où se sont déroulées les opérations les plus importantes en 2006, on peut mentionner l'énergie (électricité notamment), les métaux, les matières premières, la chimie, le transport et les équipements de communication et de transport.

Quant à l'autre composante des flux d'investissements internationaux, les projets physiques, encore appelés « greenfields », ils ont également connu une forte progression. Selon OCO Consulting, le nombre de projets greenfields internationaux annoncés dans le monde pourrait ainsi frôler les 9 000 en 2006, soit une progression de 7,3 % par rapport à 2005. L'accroissement du nombre d'emplois créés pourrait être encore plus marquée (+ 34,6 %), pour atteindre le chiffre record de 566 000.

Les secteurs des technologies de l'information (y compris électronique) et des services financiers ont connu des progressions particulièrement fortes. Par fonction, l'accroissement du nombre de projets dans le « tertiaire d'appui » (logistique, distribution, centres d'appel et R & D notamment) contraste avec une évolution plus modeste pour les sites de production.

Ces bonnes tendances ont profité notamment à l'Europe de l'Ouest, où les créations d'emplois liées aux projets greenfields auraient progressé de près de 35 % en 2006, malgré la concurrence toujours vive des pays émergents d'Asie et des pays en transition d'Europe de l'Est. La taille du marché européen, l'attractivité de l'Europe pour les activités à haute valeur ajoutée demandeuses de main-d'œuvre qualifiée, expliquent ces bonnes performances.

Nombre de projets internationaux et d'emplois associés dans le monde et en Europe



Les données d'emplois reposent sur une statistique partielle compte tenu d'informations manquantes.

Observer les flux d'investissements étrangers en France

Pour mener à bien son action, l'AFII doit disposer d'une connaissance approfondie des flux de projets étrangers en France. Elle s'est dotée dans ce but d'un outil spécifique : le bilan des investissements étrangers en France.

Élaboré depuis 1993, le « bilan AFII » a pour but de recenser l'ensemble des projets d'investissement d'origine étrangère créateurs d'emplois durables réalisé en France et de comptabiliser le nombre d'emplois associés. Il fournit des statistiques détaillées par secteur, fonction, type d'implantation, taille des projets, pays d'origine et régions de destination.

LE CHAMP DU BILAN EST AINSI DÉFINI :

– Il ne prend en compte que les projets productifs directement créateurs d'emplois. Sont donc exclus les investissements purement financiers, les représentations diplomatiques, les franchises et partenariats sans création directe d'emplois, ainsi que les acquisitions d'entreprises françaises – à l'exception de la reprise d'une société en difficulté permettant la sauvegarde directe d'emplois.

– Il ne comptabilise que les projets créant plus de 10 emplois. Des projets de plus petite taille peuvent éventuellement être pris en compte s'ils présentent un caractère stratégique ou s'ils sont à très haute valeur ajoutée.

– Il ne concerne que les investisseurs d'origine étrangère. Sont donc exclus les projets des sociétés

dont les capitaux sont français à plus des deux-tiers. Dans le cas d'une société ou d'un projet mixte impliquant des capitaux français, seule une fraction du nombre total d'emplois créés, calculée au prorata de la participation étrangère, est prise en compte.

– Il est essentiellement focalisé sur les projets donnant lieu à une compétition entre pays pour leur localisation, dans les activités industrielles ou de services. Cependant, un élargissement des critères vers certains services de proximité (points de vente essentiellement) a été mis en œuvre depuis deux ans pour tenir compte de la croissance des investissements internationaux dans ce type d'activité. Ne sont cependant pris en compte dans cette catégorie que les projets de taille significative (supérieure à 50 emplois).

– Il ne concerne que la création effective nette d'emplois en France. Sont donc exclus les projets liés à une relocalisation interne à la France, et accompagnés de la fermeture d'un site se livrant aux mêmes activités dans un autre point du territoire national.

– Il repose sur des annonces de projets de création d'emplois durables à horizon de trois ans. Sont donc exclus de la prise en compte les emplois intérimaires, précaires ou à durée déterminée. Les emplois à temps partiel sont comptabilisés au prorata de la durée effective du travail.

LA COLLECTE DES DONNÉES S'APPUIE SUR TROIS SOURCES PRINCIPALES :

– L'observatoire « France » de l'AFII, qui recense en temps réel les projets d'investissements étrangers annoncés dans notre pays à travers les techniques de l'intelligence économique : analyse des dépêches d'agence, coupures de presse, communiqués ou sites web des entreprises et des agences territoriales.

– Le dispositif « COSPE », qui suit l'état de réalisation des projets d'investissement en cours de négociation par l'AFII et son réseau. Les projets « Cospe » effectivement aboutis sont comptabilisés en fin d'année.

– Les informations sur les projets réalisés transmises en fin d'année par les agences territoriales françaises partenaires de l'AFII et les bureaux IFA à l'étranger.

La compilation de ces différentes données par l'AFII en vue de l'établissement final du bilan

donne lieu à un processus transparent de validation croisée entre l'AFII et ses partenaires. Enfin, des analyses sont menées à bien ex-post pour vérifier la réalisation effective des projets annoncés lors des bilans des années précédentes. Elles montrent un taux de réalisation à trois ans très élevé, voire fréquemment supérieur à 100 % du fait de la dynamique spontanée de développement des sites.

La gestion du COSPE en France et le fonctionnement de la chaîne de gestion des projets

Le COSPE (Comité d'orientation et de suivi des projets étrangers en France) constitue un lieu de diffusion coordonnée de l'information sur les projets étrangers à l'intérieur du réseau piloté par l'AFII. Il permet ainsi une compétition équilibrée et transparente entre les régions françaises.

Composé de représentants de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, des partenaires régionaux, son secrétariat général est assuré par l'AFII.

Le processus débute par la rédaction de fiches-projets qui sont examinées en « réunions COSPE ». Ces fiches peuvent provenir des bureaux IFA à l'étranger, des chargés d'affaires en France ou des agences régionales. Pour pouvoir être retenues et diffusées à l'ensemble du réseau, ces fiches doivent répondre à un certain nombre de critères de fond (existence d'un véritable projet d'investissement, taille minimale, concurrence pour sa localisation...) et de forme (précision des informations fournies sur le projet, l'entreprise, etc.)

Le projet est ensuite diffusé aux agences territoriales partenaires. Celles qui décident de se porter candidates et de rédiger une offre territoriale envoient directement leurs propositions au bureau IFA du pays concerné. Celui-ci se charge alors de mettre en forme le dossier « France », constitué des propositions des différentes régions, accompagnées d'une présentation générale du pays.

Un suivi du projet est ensuite effectué jusqu'à sa réalisation ou son abandon final, sur la base des informations fournies par les partenaires du COSPE impliqués dans l'opération.

Les nomenclatures du bilan

Les classifications par fonctions, secteurs et type d'opérations sont conçues pour refléter les caractéristiques réelles du marché.

CLASSIFICATION PAR ACTIVITÉ

Elle s'appuie sur une nomenclature à 20 postes compatible avec celles de l'INSEE (NAF 700 et nomenclature économique de synthèse), mais adaptée à la réalité du marché des investissements. Les projets sont classés selon la nature du bien ou du service qu'ils contribuent directement à concevoir, à produire ou à distribuer. Lorsque leur fonction est polyvalente (ex. : support administratif), ils sont classés selon le secteur d'activité principal de l'entreprise. Cette nomenclature évolue progressivement en fonction des nouvelles tendances du marché : un secteur « biotechnologies » a ainsi été créé il y a deux ans, alors que ces activités étaient auparavant classées dans le secteur « chimie ».

CLASSIFICATION PAR MODALITÉ

Le projet peut être réalisé selon différentes modalités (création, extension ou reprises). La nomenclature correspondante s'appuie sur les définitions suivantes :

– Est considéré comme « création » un projet impliquant un investissement physique conduisant à l'apparition d'une activité nouvelle et d'emplois sur un lieu où l'entreprise investisseuse n'était pas jusque-là présente. À l'inverse, une « extension » est définie comme un investissement supplémentaire, s'accompagnant de recrutements, sur un site déjà occupé par l'entreprise.

– Sont classifiées comme « reprises » les seules acquisitions de sociétés françaises en difficulté (selon le critère du dépôt de bilan ou de la mise en règlement judiciaire) permettant d'en préserver totalement ou partiellement l'activité. Sont alors comptabilisés comme « emplois sauvegardés » les emplois que cette

Classification par activité

N° activité

1	Agroalimentaire, agriculture et pêche
2	Textile-Habillement
3	Médicaments, Cosmétiques
4	Ameublement & Equipement du foyer
5	Électronique grand public
6	Constructeurs automobiles et équipementiers
7	Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires
8	Machines et équipements mécaniques
9	Composants électroniques
10	Equipements électriques, électroniques, informatiques, médico-chirurgicaux
11	Verre-Céramique-Minéraux-Bois-Papier-Édition
12	Chimie, Plasturgie
13	Métaux, travail des métaux, recyclage
14	Transport, Stockage, Bâtiment et Travaux publics
15	Opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès à l'internet
16	Logiciels et prestations informatiques
17	Conseils, Ingénierie et services opérationnels aux entreprises
18	Autres activités de services, commerciales ou financières
19	Énergie
20	Biotechnologies

reprise a permis de conserver. Dans certains cas, cette reprise s'accompagne de nouveaux investissements eux-mêmes créateurs d'emplois. On parle alors de « reprise-extension ». Concernant les reprises d'entreprises étrangères, seules sont comptabilisées les opérations concernant des sites n'ayant pas changé de propriétaire au cours des trois dernières années, afin d'éviter les doubles comptabilisations.

– Enfin, les « pérennisations » sont définies comme des investissements permettant la sauvegarde à moyen terme d'un site menacé de fermeture par une mise en concurrence explicite avec un autre site localisé à l'étranger. On comptabilise alors comme emplois « pérennisés » ceux préservés sur le site concerné après réalisation de l'opération. Compte tenu du caractère particulier de ces opérations, qui ne constituent pas une véritable création d'emplois, elles font l'objet d'une comptabilisation séparée dans le bilan.

CLASSIFICATION PAR FONCTION

Pour mener à bien leurs activités, les entreprises font appel à plusieurs types de fonctions : production des biens et services, bien sûr, mais également ce que l'on peut appeler le « tertiaire d'appui » ou « tertiaire d'entreprise » : un vaste ensemble incluant la recherche, les services administratifs et les quartiers généraux, la logistique et la distribution, les centres d'appel et de téléservices, etc. La localisation de ce type de projets donne souvent lieu à une compétition entre pays d'accueil potentiels. Une nomenclature spécifique est prévue dans le bilan pour classer les projets selon le type de « fonction » qu'ils contribuent à remplir. Celle-ci a été enrichie depuis deux ans par l'adjonction d'une nouvelle fonction : les points de vente.

CLASSIFICATION PAR PAYS ET RÉGION D'ORIGINE

Elle s'appuie sur la nationalité de la société-mère ou de la holding dont dépend l'investisseur direct. Par exemple, un projet réalisé par la filiale européenne ou française d'un groupe japonais sera comptabilisé comme « japonais ». Lorsque le projet est réalisé par plusieurs sociétés de nationalités différentes, les emplois sont affectés aux différents pays au prorata de la participation des différentes entreprises au projet.

CLASSIFICATION PAR RÉGION DE DESTINATION

L'adresse et le code postal du projet étant systématiquement recensés, celui-ci peut être classé par région, département et même par commune de destination en France. Lorsque le même projet (par exemple une reprise) concerne plusieurs sites répartis sur le territoire national, les emplois concernés sont éclatés entre régions en fonction des informations disponibles.

Nature des fonctions

Fonction principale de l'établissement	Définition
Centre de recherche & développement	Site ayant pour mission l'avancement des connaissances scientifiques, la mise au point ou l'adaptation de nouvelles technologies ou produits.
Centre administratif interne ou Quartier général exclusif	Un quartier général (QG) est un centre de décision mondial ou régional de l'entreprise. Un service administratif interne (parfois également appelé centre de services partagés ou CSP) est un site autonome chargé de mener à bien une activité de support administratif interne à l'entreprise (comptabilité, trésorerie, etc.).
Production / Réalisation / Assemblage	Site dédié à la fabrication physique d'un bien (ou, dans certains cas, d'un service).
Prestations de services	Site ayant pour mission la fourniture de services marchands au client.
Bureau commercial ou de liaison	Site ayant pour mission principale la représentation de l'entreprise et le contact avec la clientèle (hors vente directe).
Distribution / Logistique / Conditionnement	Site contribuant à l'acheminement et au stockage des produits.
Centres d'appel & Services en ligne	Site spécialisé où sont regroupés des moyens permettant de fournir des solutions personnalisées au consommateur final, à travers une relation à distance.
Traitement / valorisation des déchets	Site de retraitement des matériels usagés et déchet.
Point de vente	Site dédié à la vente des produits et services au client final.

Diversité des sources statistiques sur l'investissement étranger en France

La diversité des données sur l'investissement étranger est parfois source de confusion. Cette fiche technique précise les différents concepts statistiques.

L'analyse des investissements étrangers en France constitue un domaine relativement nouveau, mal couvert par les statistiques publiques nationales traditionnelles. Elle fait donc l'objet d'approches hétérogènes. On peut distinguer en la matière quatre principaux types de sources : les statistiques d'investissement direct (flux et stocks) ; les données sur les fusions-acquisitions internationales ; les données sur les investissements physiques d'origine étrangère ; enfin, les données sur la présence étrangère dans l'économie française.

LES STATISTIQUES D'INVESTISSEMENT DIRECT

La statistique la plus communément utilisée pour mesurer les flux d'investissement internationaux est une donnée financière issue des balances des paiements, appelée « investissements directs étrangers » (IDE).

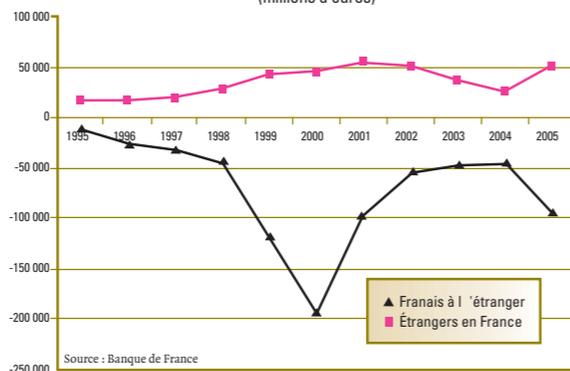
Par « investissement direct », on entend en principe les transferts de fonds propres en provenance de non-résidents étrangers et destinés à l'acquisition, l'extension ou la création d'une filiale située en France (seules les participations d'un montant supérieur à 10% du capital social de l'entreprise étant recensées).

En fait, ces données incluent également les transferts de trésorerie entre la maison-mère et sa filiale française, ainsi que les achats de biens immobiliers par les entreprises et les ménages non-résidents.

Produites par la Banque de France, ces données prennent deux formes :

1. les statistiques dites de « flux » qui retracent les transferts de capitaux propres entre les entreprises étrangères et leurs filiales françaises ;
2. les statistiques dites de « stocks » qui retracent le montant cumulé des actifs possédés par les entreprises étrangères dans notre pays.

Les flux croisés d'IDE entre la France et les pays étrangers (millions d'euros)



Les données harmonisées produites par différents organismes internationaux (Eurostat, OCDE, CNUCED, FMI et Banque mondiale notamment) permettent des comparaisons avec les autres pays d'accueil.

Cette statistique, cependant, est peu adaptée pour mesurer les flux d'investissements physiques qui constituent le métier de l'AFII, pour trois raisons principales :

1. elle intègre des opérations (acquisitions, rapatriement de bénéfices, transferts de trésorerie), qui n'ont rien à voir avec l'investissement physique ;
2. elle ne rend pas compte de certains investissements physiques qui ne sont pas financés par des flux d'IDE mais par d'autres sources (levées de fonds sur les marchés locaux notamment) ;
3. cette statistique, exclusivement financière, ne permet pas de mesurer les créations d'emplois ou de capacités productives liées aux opérations concernées.

DONNÉES SUR LES INVESTISSEMENTS PHYSIQUES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Pour disposer d'un outil mieux adapté à leurs besoins, les agences de promotion de l'investissement et les grands consultants ont mis au point un système alternatif de mesure. Il s'agit du recensement, grâce à des outils de veille économique, des projets d'investissement internationaux annoncés. Il permet en particulier une comptabilisation des emplois liés à ces projets. C'est sur cette méthodologie que s'appuie le bilan des investissements étrangers en France, publié chaque année par l'AFII.

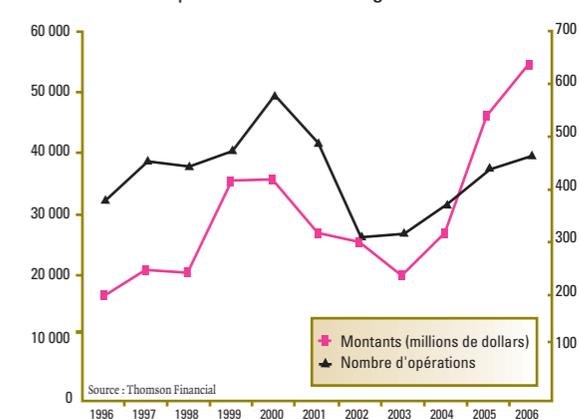
Des données du même type sont produites à l'étranger par certaines agences de promotion homologues de l'AFII, comme UK Invest and Trade en Grande-Bretagne ou Tzechinvest en République tchèque. Cependant, les différences de champs et de méthodes de comptabilisation font que ces données ne sont pas directement comparables entre elles. Les comparaisons internationales doivent donc, de préférence, s'appuyer sur les données produites

par les consultants spécialisés ou sur celles issues de l'observatoire des investissements internationaux en Europe de l'AFII.

DONNÉES SUR LES ACQUISITIONS-FUSIONS INTERNATIONALES

Produites essentiellement par des consultants privés (ex. : Thomson Financial), elles permettent de retracer les prises de contrôle d'entreprises françaises par des entreprises étrangères et les montants financiers correspondants.

Montant des acquisitions d'entreprises françaises par des firmes étrangères



DONNÉES SUR LA PRÉSENCE ÉTRANGÈRE EN FRANCE

Le SESSI (service statistique de la DIGITIP) publie chaque année depuis 1993 une étude statistique sur la présence étrangère dans l'industrie française. Ce document fournit des données détaillées sur la part des entreprises étrangères dans l'emploi, la production, les exportations, l'investissement. L'INSEE a plus récemment généralisé cette approche à l'ensemble de l'économie française, avec cependant un niveau de détail moins poussé.

Beaucoup d'autres pays produisent des données du même type. L'effort d'harmonisation, récemment réalisé par l'OCDE, permet désormais des comparaisons internationales fiables.

La présence étrangère dans l'économie française: un emploi sur sept dans le secteur marchand

D'après les données publiées par l'INSEE en 2006, un employé français sur 7 travaillait en 2003 pour une filiale de groupe étranger. Ce nombre a pratiquement doublé entre 1993 et 2003, passant de 1,1 à 1,9 millions.

L'AFII travaille en étroite collaboration avec des entreprises françaises réunies au sein du Club AFII pour offrir un service complet aux investisseurs étrangers.

Architecture : Arte Charpentier ; **Assurance** : GMC Services ; **Audit, expertise comptable** : Deloitte Touche Tohmatsu, Grant Thornton, Arfeuille & Associés, Audit Expertise & Services, Caderas Martin, Fidag Sarl, Isobel Audit Consulting ; **Banque, organisme de financement** : Barclays Bank Plc, BCME / Crédit Mutuel ; **Conseils juridiques, cabinet d'avocats** : Amyot Juridique & Fiscal, Baker & Mc Kenzie, DS Avocats, Salans ; **Développement économique, société de reconversion** : C & D International Dynamix, France Industrialisation & Emploi ; **Energie, eau, réseaux et services liés à l'environnement** : Schneider Electric France ; **Externalisation du cycle de facturation** : Clientys ; **Immobilier d'entreprises** : GSE, Gemofis, SILIC ; **Ressources humaines, recrutement** : Convergence Management, Mercer Human Resource Consulting, Michael Page ; **Services aux impatриés** : Helma International, Pricoa Relocation France ; **Transports, logistique** : CPV Associés.

Remerciements :

Les entreprises : Aalbert Industries, Accenture, Acciona, Adonix, Agco, Agrifreez, AIAC, Air Liquide, Ajinomoto, Akers, Alcatel, Albermarle, Aldis, Alenia Space, Amadeus, Areva, Ariake, Arianespace, AstraZeneca, Atel, Atmel, ATR, Avion Group, Axess Europe, AZIA composants logiciels, BASF, Baxter, BBKA, BCD Travel, Beaufour, Belgfomilk, Bertelsmann, BioAlliance, Blinker, Bluestar, Boehringer-Ingelheim, Boeing, Bonbon Bosch, BorgWarner, BSQ, Buddies, Business Objects, Campbell, Cargill, CarphoneWarehouse, CAT, CF Gomma, China Unionpass, Chiquita, Chugai, Clientlogic Corporation, Comap Industries, Créditsafe, Cuisine Solutions, Daimler Benz, Danone, Dassault Aviation, Delphi; Deutsche Telekom, Diatos, Dupont, EADS, EADS/Airbus, EADS Astrium, East Balt, Eismann, Elektra, Eli Brameli, Eurocopter, Expedia, Exki, ExonHit, Exxon Mobil, EZ System, Ezaki Glico, Faurecia, FedEx, Fiat, Finnforest, Finsa, Fjord Seafood, Fonecta, FM Logistics, France Telecom, Frankfurter Brauhaus, Freescale, Gefco, Gemplus, GL Trade, Google, GSK, Hans Wüst, Hallvard Lerøy, Hisense, Ibiden, IBM, Icera Semiconducteurs, Ikea, Illinois Tools, Ineos, Infogrammes, Iter, Itesoft, Johnson Controls, Johnson & Johnson, JTC, Kanebo, Kerry Ingredients, Kohlberg Kravis Roberts & Co, KPMG, Kuehne & Nagel, KWS, La Foca, Laforge, Lactalis, Leach, Lee Cooper, LG Electronics, Lidl, Liehbehrr, Lily MSD, Mac Cain, Magna, Mast, MatlinPatterson, Merck AG, Mériat, Merz, Michel Thierry, Michelin, Microsoft, Modern Engineering, Motorola, Moy Park, Modulex, Muysshondt, Nicox, Nonobiotix, Norbert Dentressangle, Novartis, Novo Nordisk, Number 118 118, NXP, OHB Technology, Omka, Onex Corporation, Oyako, Pfizer, Pharma, Pierre Fabre, Polyrey, Porta Cork, PPC SAS, PR Bois, PSA, Reichhart, Renault, Renault Trucks, Roche, Rohm & Haas, Safran, SAFT, Sagem, Saint-Gobain, Sanden, Sankyo, Sanofi-Aventis, Sapa, Saria, Schering Plough, Scottish Newcastle, Shell, Shiseido, Serono, Servier, Siemens, Silpro, SilverPoint Capital, Sitel, Smurfit, Star Airlines, STEF-TFE, STMicroelectronics, Suez, Takeda, TBI Synthesia, Thalès Electronics, Thomson Multimedia, Toray Soficar, TotalAtofina, Toyo Ink, Toyota, Transcom, les Trefileries de Conflandais, Turbomeca, UBC, Ubisoft, UPM, Valeo, Van Drie, VCiliger, Veolia, Verbund, Virgin Mobile Telecom, Visgames, Vivendi, Volvo, Watchdata, Wrigley, Yoshikawa Shoji. **Ubifrance. Les partenaires territoriaux de l'AFII.**

Directeur de la publication : Laurent Trupin, Directeur général. **Rédacteur en Chef** : Fabrice Hatem, Conseiller économique. **Coordination éditoriale** : Aurélia Guillou, Responsable communication. **Centralisation des données bilan et relation avec les partenaires territoriaux** : Constance Arnaud, Judith Moreau, Hervé Pottier. **Rédacteurs** : Christine Bagnaro, Sarah Bony, Hervé Leclerc, Hélène Lebedeff, Audrey Massols, Nicolas Mohr, Benoît Tarche, chargés d'affaires. **Crédits photos** : Dassault, Volvo Trucks, Transcom, Ikea, GE, Siemens, Ubisoft. **Conception, réalisation** : Sphère Publique, contact.infos@spherepublique.fr - mars 2007